



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE
L'USMA ET LE CSC POUR LA CONFIRMATION

P. 12



DU 15 AU 21 DÉCEMBRE
CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

P. 10

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 // N°969 // PRIX 20 DA

COCAÏNE, ROUTES MARITIMES ET ENJEUX MONDIAUX

RETOUR SUR UNE SAISIE RECORD AU BRÉSIL

P. 2



CELA CONSTITUE UN TEST DÉCISIF POUR LA COUR

LA CPI CONTACTE LES ETATS MEMBRES POUR ARRÊTER NETANYAHU ET GALLANT

P. 4



IL S'ATTEND À ACCUEILLIR PLUS DE 10 MILLIONS DE PASSAGERS

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER : UN GRAND HUB INTERNATIONAL

P. 6



POUR SA CONTRIBUTION À L'ÉCOSYSTÈME MONDIAL DES STARTUPS

YACINE EL MAHDI OUALID DISTINGUÉ

P. 16



AHMED ATTAFF EN TOURNÉE DANS PLUSIEURS CAPITALES DU CONTINENT

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR À LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE EN AFRIQUE

La fin de semaine dernière a été particulièrement intense pour la diplomatie algérienne. En tant qu'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a effectué des visites officielles au Burundi, en Ouganda et en Angola.

Lire en page 3



SAHARA OCCIDENTAL

À PARIS, UN CRI POUR LA JUSTICE FACE À 60 ANS D'OUBLI



Les organisateurs de ce rassemblement à Paris espèrent que cet événement marquera une nouvelle étape dans la mobilisation internationale en faveur du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et contre les injustices subies par le peuple sahraoui depuis des décennies.

P. 2

SAHARA OCCIDENTAL

À Paris, un cri pour la justice face à 60 ans d'oubli

Les manifestants comptent également dénoncer la position de la France, et notamment celle d'Emmanuel Macron, qui a soutenu le « pseudo-plan d'autonomie marocain » pour le Sahara occidental, une initiative qualifiée de « violation directe du droit international ».

Aïda Mouni

Un rassemblement en soutien au droit international et à l'autodétermination du peuple sahraoui a été organisé hier à 14 heures, place de la République à Paris. Il l'a été par plusieurs associations de défense des droits humains et de solidarité internationale. Cet événement vise à rappeler l'urgence de respecter les résolutions de l'ONU concernant le Sahara Occidental, un territoire non autonome selon le droit international depuis 1963. Les organisateurs soulignent que « près de 60 ans après l'inscription du Sahara occidental sur la liste des territoires non autonomes », le peuple sahraoui n'a toujours pas pu exercer son droit à l'autodétermination. Cette situation perdure malgré l'avis rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ) le 16 octobre 1975, qui affirmait qu'il n'existe aucun lien de souveraineté entre le Maroc, la Mauritanie et ce territoire, confirmant l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies sur la décolonisation. En

1991, un cessez-le-feu signé entre le Front Polisario et le Maroc promettait un référendum d'autodétermination, qui n'a jamais vu le jour. La reprise des combats en novembre 2020, suite à une violation présumée de l'accord par le Maroc, a exacerbé la situation. Les signataires de l'appel estiment que ce retour à la guerre a « des conséquences dramatiques pour le peuple sahraoui et compromet les espoirs de construire un Maghreb uni et stable ». Les manifestants comptent également dénoncer la position de la France, et notamment celle d'Emmanuel Macron, qui a soutenu le « pseudo-plan d'autonomie marocain » pour le Sahara occidental, une initiative qualifiée de « violation directe du droit international ». Ce soutien, perçu comme un alignement sur le régime marocain, est critiqué pour son impact sur la stabilité régionale et les efforts diplomatiques visant à résoudre le conflit. Une autre revendication majeure concerne l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental. En octobre 2024, la Cour de justice de



l'Union européenne (CJUE) a annulé plusieurs accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc, notamment dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture, rappelant que « le Sahara Occidental et le Maroc sont des territoires distincts et séparés ». Toute exploitation des ressources sahraouies sans le consentement de leur peuple a été déclarée illégale.

Les manifestants exigent ainsi que le gouvernement français et les entreprises hexagonales respectent ces décisions judiciaires et cessent leurs activités économiques au Sahara Occidental. Enfin, ce rassemblement sera l'occasion de réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis. Parmi les participants, l'Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sah-

raouis portera un message fort contre les violations des droits fondamentaux. Les organisateurs espèrent que cet événement marquera une nouvelle étape dans la mobilisation internationale en faveur du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et contre les injustices subies par le peuple sahraoui depuis des décennies.

A. M.

COCAÏNE, ROUTES MARITIMES ET ENJEUX MONDIAUX

Retour sur une saisie record au Brésil

Aïda Mouni

La police fédérale brésilienne a frappé un grand coup dans la lutte contre le narcotrafic en interceptant, jeudi dernier, une cargaison d'une tonne de cocaïne au port d'Itapoá, dans l'État de Santa Catarina. Le navire battant pavillon libérien, était destiné au Maroc, décrit par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC) comme une « plaque

tournante mondiale du trafic de stupéfiants et de kif ». Selon les informations rapportées par les médias brésiliens, cette saisie résulte des efforts de surveillance maritime du Groupe Spécial de Police Maritime (GEPOM). Les enquêteurs ont été alertés par des mouvements suspects entre 2 embarcations, captés par les caméras du terminal portuaire. Ces images ont révélé un transfert inhabituel de cargaisons, déclenchant

une inspection exhaustive du navire, qui s'est étalée sur plus de 2 jours en raison de sa taille. Dissimulée dans un compartiment spécifique, la drogue a été découverte et 5 membres d'équipage ont été arrêtés sur place. Les suspects, originaires des Philippines et du Monténégro, pourraient être liés à un vaste réseau international. La destination finale de la cocaïne, une fois débarquée au port marocain de Tanger Med, aurait été le

marché européen. Ce scénario fait écho à une autre tentative avortée en novembre dernier, au port de Santos, dans l'État de São Paulo. Les autorités brésiliennes y avaient saisi « 605 kilos de cocaïne dissimulés dans un conteneur de fruits d'acajou congelés », destinés au Maroc avant d'être redirigés vers le Portugal.

LE MAROC, CARREFOUR STRATÉGIQUE DES TRAFICS EN TOUT GENRE

Ces récentes affaires soulignent la place centrale du Maroc dans les routes du narcotrafic mondial. En avril dernier, les autorités espagnoles ont intercepté « 25 tonnes de haschisch, d'une valeur estimée à 50 millions d'euros », dissimulées dans un camion en provenance du Maroc transportant officiellement des melons pour la France. En mars, la Garde Civile espagnole avait déjà annoncé la saisie de « 4 400 kilos de haschisch » au port de Motril, à Grenade, dans le sud de l'Espagne. Dans son rapport 2023, l'ONUDDC s'était alarmé de l'expansion de ces flux illicites. Le Maroc, déjà principal producteur de cannabis, voit désormais sa position renforcée comme carrefour des routes transatlantiques pour la cocaïne venue d'Amérique latine.

Cette saisie spectaculaire s'ajoute à une liste croissante d'interceptions, démontrant à la fois l'ingéniosité des réseaux criminels et l'importance cruciale d'une coopération internationale renforcée. Pourtant, chaque cargaison interceptée ne semble être que la pointe de l'iceberg d'un système toujours plus tentaculaire.

A. M.

Le CAT accable le Maroc.

Le Comité des Nations Unies contre la torture (CAT) déplore « le non-respect » par le Maroc de ses décisions concernant les détenus sahraouis Sidi Abdallah Abbahah et Mohamed Bourial. Le CAT appelle le Maroc à prendre des « mesures immédiates » pour se conformer à ses obligations internationales. Le CAT relève, une nouvelle fois, dans ses communications, « le non-respect par le Maroc » de ses décisions concernant les détenus sahraouis Sidi Abdallah Abbahah et Mohamed Bourial, regrettant « l'incapacité de l'État (marocain) à respecter ses obligations internationales ». En effet, malgré les plaintes déposées auprès du CAT en 2018 et les nombreux avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire en 2014 et 2023 déclarant leur détention arbitraire et contraire au droit international, le Maroc continue de soumettre les prisonniers à la torture et aux mauvais traitements. Ce comité souligne, dans ses dernières communi-

cations, « la nécessité urgente pour le Maroc de prendre des mesures immédiates pour se conformer à ses obligations », notamment en accordant à Maître Ouled l'accès à ses clients et en « mettant en œuvre les recommandations du comité sans délai ». En tant qu'avocate des deux détenus, Maître Ouled n'a eu de cesse de chercher à obtenir justice, en fournissant régulièrement au CAT des preuves des conditions inhumaines endurées par Abbahah et Bourial depuis leur détention arbitraire en 2010.

Ces prisonniers sahraouis sont victimes, depuis plus d'une décennie, de mauvais traitements que leur infligent les autorités marocaines en représailles à l'action engagée par le biais des mécanismes internationaux pour obtenir justice. Pour Me Ouled, dont le suivi auprès du CAT a été essentiel pour maintenir les conditions de détention de ces prisonniers sous les projecteurs internationaux, « le refus du Maroc de se confor-

mer aux normes les plus élémentaires en matière de droits de l'homme souligne son mépris du droit international ». « Les conditions horribles endurées par M. Abbahah et M. Bourial sont une conséquence directe de ce mépris. Leurs souffrances doivent cesser et leurs droits fondamentaux doivent être respectés », a-t-elle ajouté. Selon cette avocate, la communauté internationale doit tenir le Maroc responsable de ces violations continues et veiller à ce que les droits d'Abbahah et de Bourial, ainsi que d'innombrables autres détenus sahraouis, soient respectés.

« Une justice différée est une justice refusée. Le Maroc doit mettre fin à son cycle de détentions arbitraires, de torture et de non-respect, ouvrant la voie à la responsabilité et au respect du droit international », a-t-elle plaidé. Le CAT avait condamné, par le passé, le Maroc pour des actes de torture commis sur des prisonniers sahraouis, notamment du groupe de Gdeim Izik.

AHMED ATTAF EN TOURNÉE DANS PLUSIEURS CAPITALES DU CONTINENT

Un coup d'accélérateur à la diplomatie algérienne en Afrique

La fin de semaine dernière a été particulièrement intense pour la diplomatie algérienne. En tant qu'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a entrepris une série de visites officielles au Burundi, en Ouganda et en Angola.

Boualem B.

Parallèlement, la Secrétaire d'État chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, s'est rendue à Ouagadougou au Burkina Faso. Jeudi, Ahmed Attaf a été accueilli à Bujumbura, la capitale burundaise, par le président Evariste Ndayishimiye. Au cours de cette rencontre, il lui a remis un message écrit du président Tebboune, lui transmettant également des salutations fraternelles et exprimant le souhait de renforcer la collaboration entre les deux nations autour de la fraternité, de la coopération et de la solidarité. Ahmed Attaf s'est dirigé ensuite vers l'Ouganda, où il a été reçu par le président de la République M. Yoweri Museveni. Cette rencontre intervient au lendemain de sa visite au Burundi et s'inscrit dans le cadre de sa mission officielle en tant qu'envoyé spécial du président Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette audience, le ministre d'État a remis au président ougandais un message écrit signé par le président Tebboune. Il a également transmis ses salutations fraternelles tout en exprimant la volonté de renforcer les relations entre l'Algérie et l'Ouganda en vue d'atteindre de nouvelles perspec-

tives de coopération. Cette réunion a permis de faire le point sur les avancées réalisées dans l'application des décisions prises par les deux chefs d'État lors de la visite d'État de Museveni en Algérie en mars 2023. Le communiqué du ministère précise qu'ils ont également abordé les principales questions à l'ordre du jour de l'Union africaine, ainsi que des enjeux actuels tant continentaux qu'internationaux. Parmi les sujets discutés figuraient la situation dans les territoires palestiniens occupés, la région du Proche-Orient, ainsi que le processus de décolonisation du Sahara occidental. Suite à cette audience, Ahmed Attaf a eu une réunion de travail avec le ministre des Affaires étrangères de la République d'Ouganda, M. Haji Abubaker Jeje Odongo. Les échanges ont principalement porté sur la préparation de la deuxième session de la grande commission mixte, avec pour objectif d'optimiser cette rencontre bilatérale et de renforcer les liens entre l'Algérie et l'Ouganda, notamment dans les domaines de la défense, de l'économie, de l'énergie, du commerce et de l'enseignement supérieur. Ahmed Attaf s'est ensuite rendu en Angola pour une visite officielle. Cette



visite, comme l'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, vise à renforcer les liens entre l'Algérie et l'Angola tout en favorisant une meilleure coordination sur plusieurs enjeux contemporains en Afrique. Elle revêt une importance particulière, alors que l'Angola s'appête à prendre la présidence de l'Union africaine dès le mois de février prochain. Durant sa visite, Ahmed Attaf a été reçu par le président angolais João Lourenço, à qui il a remis une lettre manuscrite du président Tebboune. De plus, une réunion de travail avec son

homologue angolais a été programmée, offrant l'opportunité d'approfondir les discussions concernant les questions bilatérales et continentales. Cette visite s'inscrit dans un élan de rapprochement entre les deux nations, dans un contexte où le continent africain fait face à des défis communs. De son côté, Selma Bakhta Mansouri, lors de sa première mission à l'étranger, a retrouvé Ouagadougou, une ville qu'elle connaît bien pour y avoir été ambassadrice. Elle a été reçue par le président de la transition, Ibrahim Traoré, à qui elle a remis un message du président Tebboune. Au cours

de leurs échanges, ils ont discuté des moyens d'intensifier la coopération dans divers secteurs, tels que l'éducation, le développement socio-économique et les questions humanitaires. «Nous sommes conscients de la situation générale, tant au Burkina Faso que dans la région du Sahel», a déclaré la diplomate algérienne à cette occasion, soulignant la disponibilité de l'Algérie à soutenir le Burkina Faso dans sa lutte contre le terrorisme et à contribuer à la préservation de la stabilité nationale et régionale.

B. B.

CELA CONCERNE DES DOMAINES PRIORITAIRES.

Une vingtaine d'accords de coopération en perspective

Une vingtaine d'accords de coopération seront signés prochainement entre l'Algérie et l'Angola, a annoncé hier le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, à l'occasion de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. «Nous nous apprêtons à signer une vingtaine d'accords de coopération (qui) concernent des domaines prioritaires que nous avons identifiés ensemble», a déclaré M. Attaf à la presse après avoir été reçu par le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço. Le ministre a annoncé, dans ce même contexte, qu'une réunion de la commission mixte algéro-angolaise devait se tenir prochainement et qu'un conseil d'affaires sera créé afin de permettre une «interaction entre les communautés d'affaires algérienne et angolaise». L'objectif de ces démarches est, assure-t-il, de hisser le niveau de la coopération économique à celui des relations «excellentes» et «exemplaires» entre les deux pays. «Il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que les relations économiques ne sont pas à la hauteur de ce que nos deux pays souhaitent (...) C'est pour cela que nos deux ministères des Affaires étrangères travaillent d'arrache-pied pour corriger cette anomalie», a soutenu M. Attaf. Sur le plan écono-

mique, «je crois que le potentiel (de coopération) est énorme», a-t-il assuré. Par ailleurs, M. Attaf a tenu à transmettre les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le rôle clé joué actuellement par l'Angola en vue de parvenir à une paix durable entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. «Je me trouve à Luanda à la veille d'un événement important pour la région des Grands Lacs et d'un moment important dans l'action stabilisatrice, paci-

ficatrice et sécurisante que conduit le président Joao Lourenço dans la région à travers ce que nous souhaitons être une réconciliation et une paix entre la RDC et le Rwanda. Donc, nous sommes réellement privilégiés et honorés d'être les premiers à pouvoir transmettre), au nom du président Tebboune, nos félicitations et nos encouragements à la République sœur d'Angola pour ce grand événement auquel nous souhaitons tout le succès possible», a expliqué M. Attaf. L'année prochaine, «l'Angola pré-

sidera l'Union africaine et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tenu à assurer son frère le président Joao Lourenço qu'il sera à ses côtés et que le succès de la présidence angolaise sera un succès pour l'Angola, pour l'Algérie et pour l'Afrique tout entière», a-t-il conclu. Les deux pays resserrent ainsi leurs liens de coopération et tentent de se donner les moyens nécessaires pour que cette coopération soit cohérente et plus efficace au plan opérationnel.

R.N.

Sofiane Chaib reçu par le président de la République du Vietnam

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a été reçu vendredi par le président de la République socialiste du Vietnam, M. Luong Cuong, auquel il a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en tant qu'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Vietnam. À cette occasion, le président vietnamien a félicité M. Sofiane Chaib pour la confiance placée en lui par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en le nommant secrétaire d'État chargé de la communauté nationale à l'étranger. Il lui a, en outre, souhaité de

contribuer, à travers ses nouvelles fonctions et l'estime dont il a bénéficié durant son mandat en tant qu'ambassadeur, à la poursuite du développement et de l'approfondissement de l'amitié historique qui lie les deux pays dans divers domaines. La rencontre a également été une opportunité pour le Président Luong Cuong de témoigner sa considération au nouveau secrétaire d'État durant son mandat diplomatique au Vietnam, pour sa contribution au renforcement de l'amitié traditionnelle entre les deux pays. Dans le même sillage, et en reconnaissance du rôle et de la place importante de l'Algérie

en Afrique, le président vietnamien a souligné que son pays accorde toujours une grande valeur aux relations traditionnelles et à la coopération étroite avec l'Algérie, se disant confiant que les deux pays continueront à renforcer leur coopération dans tous les domaines, notamment économique, commercial, culturel, éducatif et de l'investissement. Les deux parties ont souligné l'importance d'unifier leurs positions dans les différents fora internationaux et régionaux, et d'œuvrer ensemble en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable, dans les deux continents et dans le monde.

SYRIE

Appel à une transition pacifique

Une course contre la montre est menée depuis la chute du régime de Bachar Al Assad pour éviter l'effondrement de la Syrie et son éclatement en régions aux mains de groupes rebelles ou de seigneurs de la guerre.

Merouane Korso

Fatalement, plusieurs pays occidentaux et régionaux, qui ont des intérêts en Syrie et qui ont manipulé depuis le début du printemps arabe l'opposition syrienne, travaillent à visage découvert pour tenter de préserver ou d'éviter le basculement de la Syrie vers un chaos politique et militaire, un passage que voudraient éviter les États-Unis, les pays arabes, et la Turquie. Le scénario de l'Irak et de la Libye est encore dans les mémoires pour que la fin du régime de Bachar Al Assad n'ouvre pas la voie à un éclatement politique de la Syrie. C'est un peu l'objectif de la réunion ministérielle tenue hier dans la ville côtière jordanienne d'Al Aqaba. Cette réunion des ministres des Affaires étrangères du Comité de liaison ministériel arabe sur la Syrie s'est terminée par un appel à une transition pacifique dans le pays. La déclaration finale de la réunion du Comité de liaison appelle à "un processus de transition politique syrien pacifique et inclusif". Les ministres présents ont également appelé "à la formation d'un gouvernement intérimaire par consensus syrien" et à la mise en œuvre des mesures pour une transition vers un système politique répondant aux aspirations du peuple". La même déclaration finale en appelle également à ce que "cette phase délicate exige un dialogue national inclusif". Le Comité de liaison arabe, composé de la Jordanie, de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Liban, de l'Égypte et du secré-

taire général de la Ligue des États arabes, s'est réuni auparavant jeudi en Jordanie pour préparer cette réunion, après une rencontre avec le secrétaire d'État américain. Avant le début de ces réunions, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a rencontré l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, à Aqaba, la ville côtière sur la mer Rouge, en Jordanie. Lors de cette rencontre, le diplomate américain a déclaré que les Nations unies « jouent un rôle essentiel » dans l'aide humanitaire et la protection des minorités en Syrie, appelant à la mise en place d'un processus « inclusif » qui reflète les diverses communautés ethniques et religieuses en Syrie. Peu avant la réunion d'Al Aqaba en Jordanie, M. Pedersen a indiqué que "nous devons nous assurer que les institutions de l'État ne s'effondrent pas" en Syrie. Hier, samedi, il a exhorté les puissances étrangères à œuvrer pour éviter l'effondrement des institutions syriennes. Geir Pedersen, s'est prononcé en outre pour un processus politique « crédible et inclusif » pour la formation du prochain gouvernement syrien, lors de sa rencontre avec le secrétaire d'État américain, Antony Blinken. « Nous devons nous assurer que les institutions de l'État ne s'effondrent pas et que l'aide humanitaire arrive le plus rapidement possible », a déclaré M. Pedersen. "Si nous y parvenons, une nouvelle opportunité s'ouvrira peut-être au peuple syrien." En Syrie et face aux agressions répétées de l'entité sioniste, les Casques blancs, une



organisation de secouristes syriens, ont dans un communiqué dénoncé « les frappes aériennes israéliennes ciblant les infrastructures, terrorisant les civils, et l'occupation du territoire syrien par les forces israéliennes », et appelé à la fin de ces « attaques et assauts ». La défense civile « demande instamment au Conseil de sécurité des Nations unies et aux Nations unies de prendre les mesures nécessaires pour assurer la cessation immédiate de ces attaques, qui menacent la paix de la région et qui aggravent ses blessures », ajoute le communiqué, qui en appelle aussi à la responsabilité des « amis du peuple syrien ». Dans une vidéo publiée sur X, le chef des casques blancs, Raed Al-Saleh, s'est adressé aux familles des victimes et des survivants de l'ancien régime syrien devant le palais de justice de

Damas et a promis de demander des comptes à Bachar Al-Assad pour ses « violations ». « Aujourd'hui, je vous promets, devant le palais de justice et nulle part ailleurs, de travailler avec toutes les institutions juridiques pour obliger le chef du régime à rendre des comptes après toutes ces violations », a-t-il déclaré. De son côté, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a dénoncé hier samedi de nouveaux raids de l'aviation israélienne contre des positions militaires près de Damas. « Les frappes israéliennes ont détruit un institut scientifique » et d'autres positions militaires à Barzeh, à la limite nord-est de Damas, et visé un « aéroport militaire » dans les alentours de la ville, a fait savoir l'ONG. Les frappes ont également visé des « entrepôts de missiles balistiques » et des lance-roquettes dans la

région du Qalamoun, à la périphérie de Damas, ainsi que des « tunnels » sous les montagnes, a ajouté l'Observatoire. Au total, l'ONG fait état dans un communiqué de 17 frappes aériennes israéliennes, effectuées au cours de quatre séries de bombardements. Ces frappes contre « les sites militaires de l'ancien régime » visent, selon l'OSDH, à « détruire ce qui reste des capacités militaires de la prochaine armée syrienne ». En outre, l'entité sioniste a pris position dans la partie syrienne du Golan, annonçant une prochaine annexion de ce territoire, alors que, depuis la fuite dimanche du président déchu Bachar Al-Assad, elle a lancé des centaines de frappes contre des sites militaires en Syrie. Une agression que les pays occidentaux n'ont pour le moment pas dénoncée.

M. K.

CELA CONSTITUE UN TEST DÉCISIF POUR LA COUR.

La CPI contacte les États membres pour arrêter Netanyahu et Gallant.

La CPI contacte les États membres pour arrêter Netanyahu et Gallant, deux hauts responsables sionistes accusés d'avoir commis des crimes de guerre dans la bande palestinienne de Ghaza. La Cour pénale internationale (CPI) contacte les États membres pour les arrêter immédiatement dès leur entrée sur leur territoire, selon le porte-parole de la Cour, Fadi al-Abdullah, lors de sa participation à un programme de la télévision palestinienne, a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa.

Il explique que la Cour a émis des mandats d'arrêt contre le premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, et l'ancien ministre de l'Armée, dans son gouvernement, Yoav Gallant, après avoir constaté des motifs raisonnables que ces deux accusés ont commis des crimes de guerre contre les Palestiniens à Ghaza. Fadi al-Abdullah ajoute que la CPI contacte les États membres pour arrêter ces deux responsables sionistes dès qu'ils entrent sur leurs territoires. Le porte-parole de la CPI souligne, selon la même source, que « la Cour a rendu sa décision et les États signataires de la Charte de Rome ont l'obligation d'appliquer cette décision et l'obligation de

coopérer, y compris dans l'exécution des mandats d'arrêt et de détention ». Selon lui, si des pays ont des objections ou des questions qui, selon eux, empêchent l'exécution des ordonnances de la Cour, « ils devraient communiquer avec les juges de la Cour ».

L'intervenant souligne, également, que l'État de Palestine, membre observateur à l'ONU, a signé la Charte de Rome, ce qui signifie que les crimes commis sur son territoire sont poursuivis, même si l'État (entité sioniste) qui a commis ces crimes n'est pas signataire de la Charte. Il explique que la décision avait été rendue plusieurs mois après l'examen des diverses preuves et demandes, rapporte encore Wafa. Al-Abdullah ajoute que l'entité sioniste a demandé un appel de la décision, mais il revenait aux juges de la Cour de décider. Il rappelle que la présidente de la CPI et le procureur général ont été victimes de menaces et de harcèlement. Le porte-parole met l'accent, dans ce sillage, sur l'engagement de la Cour à s'acquitter des tâches qui lui sont confiées pour atteindre les objectifs pour lesquels elle a été créée, sans être affectée par les menaces sionistes. Ce porte-parole de la Cour note que les

déclarations politiques qui entravent le travail du tribunal peuvent conduire leurs responsables à des poursuites judiciaires. Le Bureau du procureur de la CPI est chargé de faire avancer les dossiers devant le tribunal, tandis que les personnes possédant des informations et des preuves susceptibles d'aider dans cette enquête devraient communiquer avec le Bureau et lui fournir ces informations, indique Al-Abdullah, selon Wafa. D'après lui, le procureur général

suit les preuves des crimes des colons et la situation des détenus palestiniens dans les prisons sionistes. Il affirme, selon la même source, que Netanyahu est souvent accusé d'utiliser la famine comme arme contre les civils et les détenus palestiniens. Al-Abdullah note, enfin, que les mandats d'arrêt demeureront en vigueur et ne sont pas annulés par prescription à moins que les juges n'en décident ainsi.

Avec agences

Arkab attendu aujourd'hui, au Koweït

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie M. Mohamed Arkab, est attendu aujourd'hui au Koweït pour prendre part aux travaux de la 113e session du Conseil des ministres de l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC).

Selon un communiqué du ministère, plusieurs points importants ont été retenus à l'ordre du jour de cette session, notamment l'adoption du décret ministériel pour le développement et la

restructuration de l'organisation en plus du budget 2025. Les participants débattront également de la situation mondiale du secteur du pétrole et du gaz et aussi de la situation des projets lancés par l'OAPEC notamment ceux relatifs à la numérisation et à la formation. Toujours d'après la même source, la question de la vulgarisation du concept de l'économie circulaire du carbone sera également abordée à l'occasion de cette réunion.

Foire internationale de Dakar: L'ALGEX encadre les entreprises algériennes



Une trentaine de pays prennent part à la 32^e édition de la Foire Internationale de Dakar 2024, qui se déroule du 28 novembre au 15 décembre 2024, dont l'Algérie, qui participe avec des entreprises issues de plusieurs secteurs d'activités considérés comme porteurs à l'export, à l'image de l'agroalimentaire, de l'électroménager, des accessoires électriques, des cosmétiques, de la transformation industrielle de papier et de plastique, ...etc.

Durant cette manifestation, un représentant de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) accompagne et encadre les

entreprises algériennes. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Dr Serigne Gueye Diop, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, et ce, en présence de représentants ministériels sénégalais et d'un panel d'ambassadeurs de pays accrédités au Sénégal, dont celui d'Algérie.

L'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, Khaled Zohret Bouhalouan, a rendu visite au pavillon algérien le jour de l'inauguration. Ce dernier s'est entretenu avec plusieurs de nos exposants à cette foire et les a exhortés à s'intéresser davantage aux marchés africains, dont celui du Sénégal.

Installation d'une cellule d'observation et de suivi du myna indien

Une cellule de suivi et d'observation du myna indien a été installée par la direction de l'environnement de Blida, suite au signalement de la présence de cet oiseau sur le territoire de la wilaya.

"Nous avons procédé mercredi à l'installation d'une cellule de contrôle et de suivi, en coordination avec la Conservation forestière de la wilaya, dont les agents ont confirmé la présence de mynas indiens dans la région de Blida", a indiqué à l'APS, le directeur de l'environnement, Ouahid Tchachi.

"Cette cellule vise à surveiller l'évolution de cette espèce invasive pouvant constituer un danger potentiel pour les écosystèmes locaux, en introduisant de nouvelles maladies", a-t-il ajouté.

Le responsable a également souligné la tenue, hier, sur instruction du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la



vie, d'une réunion de coordination entre les cadres de sa direction et les représentants du Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB), de la direction de l'Agriculture, et de l'Assemblée populaire communale (APC) de Mouzaia. La rencontre

visait la mise au point d'un plan d'action pour prévenir toute propagation future de cet oiseau en milieu urbain, parallèlement à l'intensification du volet sensibilisation auprès des oiselières pour les inciter à contribuer au signalement de sa présence et à sa localisation, a précisé le directeur.

29 cas d'intoxication au monoxyde de carbone en 24 heures



Les services de la Protection civile ont enregistré 29 cas d'intoxication au monoxyde de carbone au cours des dernières 24h

au niveau national, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services.

"29 cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont

été enregistrés au cours des dernières 24h, dans les wilayas de Batna (1 cas), Bechar (5), Blida (2), Tizi Ouzou (2), Djelfa (6), Setif (4), Médéa (1), Mascara (3) et El Bayadh (5), selon la même source qui précise qu'aucun décès n'a été enregistré. "Les services de la Protection civile réitèrent leur appel aux citoyens pour prendre les précautions préventives nécessaires pour éviter les intoxications par ce tueur silencieux, notamment en vérifiant le bon fonctionnement du chauffage et du chauffe-eau, en contrôlant les conduites d'évacuation des gaz brûlés et en assurant une bonne aération à l'intérieur des habitations", ajoute le communiqué.

Société Générale reçoit le prestigieux titre de «Bank of the Year 2024»

Société générale Algérie annonce avoir reçu pour la deuxième année consécutive, le prestigieux titre de "Bank of the Year 2024" décerné par le magazine The Banker. "Nous sommes honorés de recevoir, pour la deuxième année consécutive, le prestigieux titre de "Bank of the Year 2024" décerné par le magazine The Banker", indique la banque en poursuivant: "Cette distinction reconnaît nos efforts constants pour l'amélioration continue de l'expérience client, grâce à une transformation digitale innovante, ainsi que notre engagement envers le développement durable et la croissance responsable. Nous partageons ce prix avec nos clients, partenaires et collaborateurs qui sont au cœur de notre succès". Société Générale Algérie annonce également qu'elle a participé à la 3^e édition

de JENTECH, organisée par l'École des Hautes Études Commerciales (EHEC), ainsi qu'à la 3^e édition de GEN Pro, le Salon de l'Emploi organisé par l'École Nationale de Gestion et Économie Numérique (ENGEN). Ces deux événements ont été des opportunités exceptionnelles pour rencontrer des étudiants, leur présenter nos opportunités de carrière et de stage et échanger autour de nos initiatives visant à accompagner les talents algériens dans leur développement professionnel.

"Nous remercions chaleureusement les organisateurs, les participants et tous ceux qui ont visité nos stands. Vos échanges enrichissants et votre intérêt renforcent notre engagement à soutenir les jeunes talents et à bâtir ensemble un avenir prometteur", conclut-on.

Oran veut classer le musée Ahmed Zabana patrimoine national.

La direction de wilaya de la Culture et des Arts travaille à élaborer un dossier pour le classement du musée public national Ahmed Zabana d'Oran parmi la liste du patrimoine national. La préparation de ce dossier est réalisée en coordination avec le musée public national d'Oran, portant sur le bâtiment de cet établissement muséal qui porte le nom du martyr de la

guillotine Ahmed Zabana, a-t-on fait savoir de même source.

Ce bâtiment se distingue par sa valeur architecturale, ses fresques artistiques et abrite des collections muséales classées, a indiqué Djamel Eddine Barka, chef du service du patrimoine à la Direction de la culture. Le dossier de classement, qui comportera des données historiques et

artistiques inhérentes au bâtiment, devra être soumis, au cours du mois de janvier prochain, à la commission spécialisée chargée du classement du patrimoine national relevant du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on souligné. Par ailleurs, selon des sources historiques, le bâtiment du musée a été construit en 1933 et ouvert en 1935. Après l'indépendance

nationale, cet établissement muséal était rattaché à la commune d'Oran jusqu'en 1986, année où il a été transféré au ministère de la Culture. Le musée recèle des pièces muséales provenant de différentes périodes historiques, réparties dans plusieurs salles, notamment celles dédiées aux beaux-arts, aux antiquités et à l'ethnographie, entre autres.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FONCIER ÉCONOMIQUE

L'AAPI accélérera le traitement des demandes.

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué que l'agence passera dès 2025 à la "vitesse supérieure" dans le traitement des demandes de foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement et renforcera son portefeuille foncier par la mise à disposition d'assiettes suffisantes. Rekkache a précisé que l'AAPI avait amorcé une nouvelle étape dans la gestion du dossier de l'investissement à travers la prise en charge du foncier économique, soulignant qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, l'agence "accélérera le traitement des demandes de foncier et offrira des assiettes suffisantes pour la création de nouvelles zones industrielles et d'activités". Pour atteindre cet objectif, il mise sur la poursuite des efforts de simplification des procédures pour un traitement plus flexible et plus rapide des demandes des investisseurs, en insistant sur la nécessité d'éliminer les obstacles bureaucratiques et de veiller à garantir la transparence et l'égalité de traitement pour "cibler les investissements rentables pour l'économie nationale et les investisseurs sérieux et en finir avec la spéculation". Il importe aussi de "faire connaître les opportunités d'investissement à travers des campagnes intensives et ciblées s'appuyant sur des études précises mettant en avant le potentiel économique des différentes wilayas du pays", selon M. Rekkache, qui a souligné l'importance de "la mise à niveau des ressources humaines pour garantir des services de qualité répondant aux exigences des investisseurs et aux normes internationales". Pour le DG de l'AAPI, la prochaine étape exige un travail collectif et une mobilisation totale pour drainer de nouveaux investissements et atteindre l'objectif ambitieux de la concrétisation effective sur le terrain de 20.000 projets d'investissement à moyen terme. Concernant la rencontre, M. Rekkache a fait savoir qu'"elle intervient dans le cadre des efforts continus visant à renforcer l'efficacité de l'agence, qui a réalisé des progrès substantiels dans le développement de ses services et l'amélioration de ses performances". Cette rencontre se veut "un espace de concertation, d'évaluation des performances et de discussion autour des moyens à même d'améliorer les services proposés aux porteurs de projets", a-t-il dit. "Il s'agit également d'une étape importante dans le parcours de l'agence au service du développement du système d'investissement en Algérie et de la mise en œuvre des réformes profondes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire de l'Algérie une destination privilégiée pour les investissements nationaux et étrangers", a-t-il ajouté.

Saidal produira des matières premières en 2025

Lors de son intervention à la conférence économique « Défis financiers mondiaux 2030 », organisée, jeudi, Ouassim Kouidri, président-directeur général, a affirmé que Saidal entamera, à partir de 2025, la production des matières premières pour les médicaments, avec la mise en service des unités de production dédiées à cet effet », afin de faire de l'Algérie « un leader en Afrique et au Moyen-Orient dans l'industrie pharmaceutique ». Pour concrétiser cet objectif, le plan d'action du groupe public vise, selon l'intervenant, à « produire la matière première de 50 produits, comme première étape, avant d'élargir à d'autres produits à moyen terme ». Quant à la stratégie d'exportation de Saidal, M. Kouidri a précisé que le groupe « a réussi, en 2024, à enregistrer ses produits dans 13 pays africains et à accéder à de nouveaux marchés, en dépit des difficultés et de la concurrence rencontrées ». A l'avenir, le groupe ambitionne de « s'étendre vers des marchés mondiaux, au-delà de l'Afrique, en misant sur la proactivité, l'étude minutieuse et la spécificité de chaque marché ciblé et le développement logistique ». Le chiffre d'affaires du Groupe devrait atteindre 23,5 milliards DA d'ici la fin de cette année, enregistrant ainsi une hausse de 23% par rapport à l'année dernière, grâce à l'investissement dans l'augmentation du volume de production de différents médicaments, a ajouté le PDG dans une déclaration à la presse. Kouidri a rappelé, dans ce sens, les principaux projets que « Saidal » s'attèle à réaliser, notamment le projet de la thérapie cellulaire à Sidi Abdallah. Ce traitement innovant, apparu il y a 20 ans, vise à prendre en charge plusieurs maladies complexes comme le cancer, les AVC, les brûlures et la sclérose en plaques. Grâce à cette technique, Saidal aspire à devenir « un leader dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en matière de fabrication de médicaments ».

IL S'ATTEND À ACCUEILLIR PLUS DE 10 MILLIONS DE PASSAGERS

Aéroport international d'Alger : un grand hub international

Le président-directeur général (Pdg) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a révélé que le trafic des voyageurs à l'aéroport international d'Alger dépassera les 10 millions de personnes d'ici la fin de l'année 2024, grâce aux facilitations décidées par les hautes autorités du pays dans le domaine du transport aérien.



Il a cité, notamment, celles destinées à encourager la communauté algérienne établie à l'étranger à venir dans leur pays, outre les simplifications des procédures d'obtention du visa au bénéfice des étrangers.

Intervenant lors de la 2^e édition de la Conférence économique, organisée jeudi, sous le thème "Les défis économiques mondiaux", M. Mediouni, a affirmé, par ailleurs, que "l'aéroport d'Alger vise à "devenir un hub régional grâce à ses atouts, notamment au regard de la posi-

tion stratégique de l'Algérie proche de l'Europe, faisant d'elle un transit principal pour le transport des voyageurs et des marchandises dans le monde".

Pour ce faire, il a insisté sur la nécessité de "généraliser la numérisation des services de l'aéroport et d'intégrer des applications d'intelligence artificielle afin d'optimiser les opérations quotidiennes tout en garantissant le confort et la sécurité aux voyageurs". A cette occasion, le même responsable a mis en avant l'importance que son établissement accorde à

l'amélioration continue de la qualité des services fournis au niveau du plus grand aéroport en Algérie. Il a annoncé la mise en place des salles d'allaitement répondant aux normes sanitaires, la création de zones de duty-free, ainsi que d'autres facilitations.

Concernant la Conférence économique, qui a rassemblé des directeurs d'organismes des secteurs public et privé activant dans plusieurs domaines, elle a constitué une opportunité pour discuter et analyser les perspectives de déve-

loppement de l'économie nationale par des représentants d'opérateurs économiques, des académiciens et des acteurs dans la sphère financière et économique. La rencontre a également été marquée par l'organisation de quatre panels animés par des spécialistes dans chaque domaine. Ils auront à traiter des thèmes variés, comme la numérisation, l'économie de la connaissance, l'inclusion financière et les services bancaires, l'agriculture et la sécurité alimentaire.

L.F.

TRANSPORT URBAIN

Signature prochaine d'une convention : ministère - SNVI

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé la signature prochaine d'une convention entre son département ministériel et la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), pour l'acquisition de bus fabriqués par celle-ci localement, afin de répondre aux besoins des entreprises publiques de transport urbain dans les différentes wilayas du pays. Sayoud a précisé que "dans le cadre de son programme stratégique, le ministère des Transports a lancé une opération de renforcement du parc des établissements publics de transport urbain". Et d'ajouter que la convention qui sera signée prochainement avec la société prévoit la fabrication de 104 bus destinés au transport urbain public à Constantine, Oran et Annaba, soulignant qu'une quantité supplémentaire sera produite ultérieurement pour les wilayas restantes connaissant un déficit dans ce domaine. La fabrication de ces bus débutera en avril prochain. Cependant, l'effort déployé par

le secteur public doit être accompagné par le secteur privé, qui représente 95% du secteur du transport urbain, a-t-il souligné, appelant les acteurs privés à renouveler leur parc de bus, sans attendre des avantages, notamment les exonérations douanières. M. Sayoud s'est dit disposé au dialogue avec les représentants du secteur privé, afin de garantir un service de qualité pour les citoyens, tout en exhortant à l'utilisation de bus écologiques (fonctionnant à l'énergie propre). Il a rappelé que son département ministériel est en train d'élaborer une feuille de route à cet effet qui sera présentée au gouvernement dans un proche avenir. Le ministre a, en outre, assuré que des ateliers seront ouverts pour traiter toutes les questions soulevées, indiquant avoir donné des instructions aux directeurs des transports au niveau des wilayas pour s'engager pleinement dans cette démarche et améliorer leurs performances. Dans le domaine du transport aérien et maritime, le

ministre a relevé une faible adhésion du secteur privé après l'ouverture des portes d'investissement, et ce au regard du faible nombre de demandes, affirmant la pleine disposition du ministère à traiter avec les investisseurs "sérieux" désirant activer dans ce domaine vital. Évoquant Air Algérie, il a indiqué qu'elle aspirait à augmenter le nombre de ses dessertes domestiques et à l'étranger et à couvrir les demandes à travers l'ensemble du territoire national, précisant que le programme d'acquisition de 15 avions permettra d'alléger sensiblement la pression enregistrée en la matière. La compagnie aspire à réduire la moyenne de retard des vols internes et à l'étranger. Par ailleurs, il a fait part de l'amélioration de la sécurité, à travers un système de qualité en matière de vidéosurveillance avec la modernisation de la fouille et du contrôle des voyageurs et de leurs bagages pour s'adapter aux standards internationaux, au niveau de tous les aéroports du pays.

L'ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER ÉTABLIT SON BILAN

Le trafic de marchandises en baisse de près de 2% en octobre

Au mois d'octobre 2024, l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a réceptionné un total de 103 navires opérants contre 101 au mois d'octobre 2023. Une hausse de 1,98% est de ce fait constatée. Cette hausse a principalement touché les car-ferries (+50%), selon le dernier bilan de l'EPal.



Par ailleurs, le volume global de la jauge brute à l'entrée des navires opérants s'élève à 1 668 168 tonnes en octobre 2024, alors qu'il était de 1 694 280 tonnes en 2023 à la même période, soit une diminution de 1,54%. Concernant le trafic de marchandises, le volume global des marchandises débarquées au port d'Alger traité par l'EPAL a atteint 569 673 tonnes en octobre 2024 contre 576 036 tonnes en octobre 2023, soit une diminution de 1,1%. Ceci est observé

principalement dans le tonnage des conteneurs à l'importation (-13%). Le volume des marchandises embarquées a enregistré une augmentation considérable de 26,33% avec un total de 117 449 tonnes en octobre 2024 au lieu de 92 968 tonnes en octobre de l'exercice expiré, due principalement à la hausse remarquable d'exportation des hydrocarbures raffinés +78%. Pour le mois d'octobre 2024, l'EPAL a enregistré le transit de 15 913

passagers et 10 997 véhicules passagers contre 13 047 passagers et 8 958 véhicules passagers durant le mois d'octobre 2023, soit une augmentation respective de 22% et 23%.

Pour ce qui est du trafic de conteneurs, au mois d'octobre 2024, ce dernier est réparti comme suit: Conteneurs pleins: 1384 EVP, soit une baisse de 4,58% en comparaison à la même période de l'année précédente, conteneurs vides: 8276 EVP, soit une diminu-

tion de 32,44% par rapport à la même période en 2023. La durée d'attente moyenne globale des navires en rade est de 3,42 jours en octobre 2024, alors qu'elle était de 1,25 jour en octobre 2023. La hausse a touché la majorité des navires, à l'exception des car-ferries et des bitumiers. La durée moyenne globale des séjours à quai des navires traités par l'EPAL affiche aussi une hausse, passant de 4,35 jours en octobre 2023 à 4,74 jours en octobre 2024. Cette situation revient à la congestion des parcs suite aux travaux de confortement des quais 18, 19, 20 et 21. Notons que le trafic de marchandises au niveau du port d'Alger a connu une hausse, au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, de près de 8% sur un an, atteignant un volume de 2 millions de tonnes. Durant la période avril-juin 2024, l'EPal a traité un volume de 2.011.673 tonnes de marchandises débarquées et

embarquées, contre 1.869.821 tonnes au cours de la même période de l'année 2023, soit 141.852 tonnes de plus, indique l'entreprise dans le dernier numéro de sa revue. Cette augmentation a été tirée principalement par le trafic des produits agricoles/alimentaires (+26%), dont le blé (+24%) et le sucre (+50%), explique la même source. Dans les détails, les marchandises débarquées ont affiché un volume de 1.703.851 tonnes (+8,25%) tandis que celles embarquées (exportées) ont totalisé durant le deuxième trimestre 307.822 (+4,07%). Pour l'ensemble du premier semestre 2024, le trafic de marchandises a augmenté de 6,83% sur un an, pour atteindre 3.974.932 tonnes, réparties sur 3.320.000 tonnes de marchandises débarquées (+6,61%) et 654.933 tonnes de marchandises embarquées (7,97%).

Inès B.

TOURISME

250 projets pour doubler les structures d'hébergement

Plus de 20 000 touristes ont eu le plaisir de visiter le Sud algérien en une saison et demie, et ils continuent encore d'affluer. C'est ce qu'a révélé, jeudi, le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Djamel Alili. Selon lui, tous les voyants sont au vert, car le nombre de touristes est en hausse comparativement à cette même période de la saison dernière. Intervenant à la radio chaîne 3, M. Alili a indiqué que l'un des chevaux de bataille du ministère du Tourisme est le développement du tourisme saharien. Outre les efforts déjà consentis en matière de délivrance de visa, dont la période ne dépasse pas les dix jours, affirme M. Alili, les structures d'hébergement doivent également répondre à la demande et aux exigences des hôtes de l'Algérie. «Pour réussir l'ac-

tivité touristique, il faut avoir les potentialités et fabriquer le produit touristique. Cela veut dire réaliser les structures d'hébergement et créer des circuits touristiques à travers les 24 wilayas du Sud», indique l'orateur avant de poursuivre : «Il faut savoir aussi quel type de tourisme on souhaite développer. Au sud, on cible le tourisme d'aventure et le tourisme des randonnées pédestres, à dos de chameau, en 4 x 4 ou bien en VTT. Mais, nous avons également le tourisme de l'histoire, avec les peintures rupestres millénaires, et le tourisme culturel aussi.» Dans le même sillage, le directeur général du tourisme a rappelé que la ligne directe Paris-Djanet est un franc succès. Cette réussite a fait naître l'idée d'ouvrir de nouvelles lignes aériennes directes, comme Paris-Frankfurt-Taman-

rasset, «qui est un axe important pour cibler les marchés», a annoncé M. Alili. Pour l'invité de la Chaîne 3, il faut penser à diversifier l'activité touristique en la combinant avec les activités de l'artisanat pour offrir aux touristes des prestations et des produits concurrentiels et à la hauteur. Enchaînant sur le sujet des structures d'hébergement, M. Alili révèle que l'Algérie entend doubler ses capacités. «Aujourd'hui, les capacités d'hébergement sont estimées à 125 000 lits. Nous avons près de 250 projets dans les 24 wilayas du Sud qui vont permettre de doubler les capacités actuelles, mais également de faire varier les structures d'hébergement», a-t-il indiqué. Selon lui, il est préférable d'investir dans des structures légères qui épousent l'idée du tourisme durable. «Cette vision est avan-

tageuse d'un point de vue économique et environnemental, car la réalisation des structures légères peut se faire en moins de six mois, sans agresser la nature. Nous pouvons même avoir des structures légères mobiles. Ainsi, l'investisseur peut les installer sur un site et les déplacer vers un autre site l'année suivante», a-t-il suggéré. Cette flexibilité doit exister, estime l'intervenant, afin de rentabiliser la mise en place de ces structures d'hébergement. Alili a conclu en indiquant que le ministère du Tourisme et de l'Artisanat travaille avec le ministère de l'Intérieur pour la généralisation de la formule de l'hébergement chez l'habitant pour permettre aux citoyens algériens de participer, avec leurs structures, au développement du tourisme.

I.B.

CONSERVATIONS FONCIÈRES

Instructions pour la création d'un guichet unique

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a fait savoir, jeudi à Alger, que son département ministériel avait émis, dernièrement, des instructions visant à mettre en place un dispositif permettant de répondre aux préoccupations des demandeurs de livrets fonciers auprès des Conservations foncières, et à créer un guichet unique au niveau de chaque Conservation afin de simplifier davantage les procédures de délivrance des différents documents. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que son ministère "a initié une série de mesures pour aplâner les difficultés auxquelles pourraient être confrontés les citoyens lorsqu'ils se rapprochent des Conservations foncières pour réclamer un livret foncier, en donnant des instructions pour mettre en place un dispositif répondant aux préoccupations des demandeurs de livrets fonciers". Les instructions données incluent "des directives visant à améliorer les conditions d'accueil et d'orientation au niveau des services locaux de la Conservation foncière et du Cadastre, tout en soulignant la nécessité de créer un guichet unique dans chaque

Conservation foncière afin d'assurer la coordination entre les services de la Conservation foncière, du Cadastre et du Domaine de l'Etat en ce qui concerne la délivrance des livrets fonciers", a-t-il ajouté. Faïd a également souligné que le secteur s'attelle à mettre en œuvre le programme de modernisation de l'administration du Domaine national, notamment à travers la numérisation et l'introduction de technologies modernes dans les services de la Conservation foncière et du Cadastre, affirmant que "la modernisation des activités des Conservations foncières, grâce à la numérisation du fichier foncier, des archives et des documents disponibles, a permis d'assurer une gestion automatisée et sécurisée de toutes les transactions foncières, qu'il s'agisse de la situation des biens immobiliers, des droits réels associés ou de leurs propriétaires". Ces mesures "permettront, sans aucun doute, d'atteindre les objectifs que le ministère cherche à réaliser à l'avenir, notamment en ce qui concerne la réduction des délais de traitement de tous les dossiers relatifs aux administrations du cadastre et de la conservation foncière dans toutes les wilayas du

pays", poursuit le ministre. Évoquant la forte affluence des citoyens sur les conservations foncières pour récupérer leurs livrets fonciers, M. Faïd a précisé que l'opération d'élaboration et de délivrance de ces documents "se fait dans les délais impartis, soit un mois à compter de la date de dépôt de la demande pour les dossiers complets et réguliers", relevant, toutefois, des cas où il est impossible de remettre le livret foncier dans ces délais, pour différentes raisons, telles que le non-enregistrement des intéressés dans les documents du cadastre ou le manque de documents nécessaires dans certains dossiers. Répondant à une autre question orale concernant la non-indemnisation des élus locaux ayant fait l'objet de poursuites en justice puis acquittés, le ministre des Finances a indiqué que le code communal "ne prévoit pas dans ses dispositions, la possibilité d'indemniser un élu poursuivi pénalement, en cas de suspension par le wali et ce, après son acquittement", précisant que le même principe s'applique aux fonctionnaires "car l'ordonnance portant statut général de la fonction publique, complétée, ne prévoit pas la possibilité d'indemniser

les fonctionnaires qui ont été suspendus à titre conservatoire pour avoir fait l'objet d'une poursuite pénale, puis ont été acquittés". À une autre question, M. Faïd a assuré que la demande de création d'une conservation foncière pour les daïras de Bordj Zemoura et de Djaafra dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj sera prise en compte à l'avenir, "dans le cadre de l'accompagnement de la croissance continue des activités foncières dans ces daïras, notamment le nombre de titres publiés annuellement, les opérations de cadastre et de numérotation foncière dans cette région, ainsi que le nombre de tribunaux, de notaires et des activités des transactions immobilières, et l'évaluation des recettes générées". La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié de trois centres fonciers dans les communes de Bordj Bou Arreridj, Ras El Oued et Bordj Ghedir, une opération en cours, destinée à abriter les services des inspections du domaine national et les conservations foncières dans ces daïras, a révélé le ministre, faisant état de l'inscription de trois autres nouveaux centres fonciers, dont un projet de centre foncier à Medjana, après la levée du gel sur ce dernier.

COMMÉMORATION DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Inaugurations et lancement de projets de développement dans le Sud

La commémoration du 64^{ème} anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960 ont donné lieu à des inaugurations et au lancement de projets de développement dans les wilayas du Sud, pour l'amélioration du service public et du cadre de vie du citoyen.



Dans la wilaya de Ouargla, l'évènement a été marqué par le lancement d'une série de projets de développement, notamment celui de la réalisation d'un collège à la cité des 200 logements dans la commune de Sidi-Khouiled, ainsi qu'une école primaire type-3 à la cité En-Nasr (Ouest de la ville d'Ouargla) et deux collèges à la zone d'extension urbaine des 2.400 logements à Bamendil, outre un siège de sureté urbaine dans la même zone, ainsi que la mise en service d'un bureau de poste à la cité Essalem, dans la commune de Rouissat.

Le lancement des travaux d'aménagement urbain, de réalisation d'un espace vert près du centre de loisirs scientifiques à la cité En-Nasr, commune de Ouargla, et de réhabi-

litation de la route reliant le centre précité à la route d'El-Kaous (Arcade) au niveau de la même cité, ont également figuré au programme commémoratif de cette journée.

Dans la wilaya de Ghardaïa, les autorités locales ont procédé à la pose de la première pierre d'un nouveau lycée et de deux (2) collèges à Metlili ainsi qu'un établissement primaire au niveau de la zone scientifique à Bouhraoua, en plus de l'inauguration d'une aire de jeux dans la zone de Oued-Nechou, commune de Ghardaïa. A Djanet, il a été procédé à

l'organisation d'une exposition de produits artisanaux et à l'ouverture d'un espace récréatif pour enfants où ils pourront meubler leurs vacances scolaires d'hiver.

Dans la wilaya de Touggourt, où les festivités officielles ont été organisées depuis la commune de Mégarine, les autorités locales ont lancé un projet de réalisation de 100 logements sociaux à Mégarine et de 30 unités promotionnelles dans la commune de Sidi-Slimane. Ils ont inauguré une station de refoulement des eaux usées dans la localité de Mog-

guer où ils ont aussi mis en service un réseau d'éclairage, en plus d'inaugurer un projet de raccordement de la cité Chahid au réseau d'électricité, dans la localité d'El-Ksour, et l'ouverture de la route de contournement de Mégarine sur 2,2 km. Le lancement des projets d'une polyclinique à la nouvelle ville d'El-Meniaa et d'une salle d'honneur à l'aéroport d'El-Meniaa, ainsi que l'inauguration d'un stade de proximité au quartier Ouled-Zeyd, la dotation de l'entreprise de l'Office national d'assainissement (ONA) et de l'unité de l'algérienne des eaux (ADE) en matériels, et le lancement de réseaux d'eau potable et d'assainissement au niveau de la mini-zone d'équipements, ont été les faits saillants ayant marqué la commémoration de cette journée dans la wilaya d'El-Meniaa. Dans la wilaya d'Adrar, les festivités ont donné lieu au lancement d'un projet de locaux commerciaux le long du boulevard "19 Mars", et d'une annexe communale au chef-lieu de wilaya, ainsi que l'inauguration d'une cantine scolaire d'une capacité de 100 repas/jour au Ksar Timliha, commune de Timi.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE À BOUIRA NÉCESSITÉ D'IMPLIQUER TOUTES LES PARTIES DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est un travail qui doit se faire de façon permanente et avec l'implication de toutes les parties, a déclaré jeudi à Bouira la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali.

La ministre qui s'exprimait dans un point de presse à la fin de sa visite à Tikjda et au village Thassala relevant de la commune de Taghzout (nord-est de Bouira), a appelé toutes les parties notamment les jeunes citoyens, les associations et les clubs verts, à redoubler d'efforts pour protéger le patrimoine forestier et l'environnement. "Nous sommes à Bouira pour célébrer la Journée mondiale de la montagne à travers une action de reboisement et de plantation

de dizaines d'arbustes pour réhabiliter le couvert végétal endommagé par les incendies", a indiqué, par ailleurs, Mme Djilali. Accompagnée des autorités locales, la ministre a participé à la plantation de quelque 300 plants de cèdres de l'Atlas près du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT). "Parler de l'économie verte, implique d'œuvrer davantage pour la régénération naturelle des plantes et la protection du patrimoine forestier qui a subi plusieurs incendies", a-t-elle insisté, appelant à plus de campagnes de sensibilisation pour mobiliser la population de Bouira, notamment la jeunesse, pour généraliser ce genre d'action environnementales. Ce genre d'actions "permet de pré-

server la nature, les forêts et le patrimoine environnemental du pays, car la protection de l'environnement est un travail, une responsabilité de tous", a-t-elle dit. Au village de Thassala, la ministre a félicité ses habitants, en présence des représentants de l'association du village "Thagherma", pour leurs actions citoyennes collectives visant à protéger l'environnement et promouvoir le tourisme environnemental. Mme Djilali a, à la fin de sa visite, appelé à la lutte contre la prolifération des décharges publiques en milieux naturels et forestiers pour éviter tout risque d'incendie en période des grandes chaleurs, et pour promouvoir le tourisme environnemental à Bouira et dans d'autres wilayas du pays.

EHU D'ORAN

250 PARTICIPANTS AU 2^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DE CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Pas moins de 250 participants d'Algérie et de pays étrangers, prennent part au 2^e Congrès international de chirurgie maxillo-faciale, ouvert jeudi à l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1^{er} novembre" d'Oran. L'Afrique est l'invitée d'honneur de cette édition. Des médecins spécialistes du Tchad, de la Mauritanie et de la Tunisie et des représentants de l'Association africaine de chirurgie maxillo-faciale, prennent part à l'évènement pour s'enquérir des nouveautés dans ce domaine, et aussi discuter des opportunités de coopération entre leurs établissements de santé et l'EHU d'Oran, qui a cumulé "une bonne

expérience et une maîtrise de plusieurs techniques innovantes", a indiqué le Pr Karim Hireche, chef de service de chirurgie maxillo-faciale à l'EHU d'Oran. Ce Congrès de trois jours a été marqué par la participation de spécialistes de pays d'Asie, d'Europe et de l'Amérique latine, dont l'Équateur, la République de Corée, l'Espagne, l'Italie et la France, qui viennent partager leurs expériences concernant plusieurs techniques. Le programme comprend des conférences et des ateliers animés par des chirurgiens maxillo-faciaux de renommée internationale. Selon le Pr Habib Douagui, président de la

commission de la santé, du travail et de la solidarité au Conseil de la nation, "l'Algérie dispose actuellement de grandes compétences dans le domaine de la santé et d'expériences à parta-

ger avec les pays africains, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant l'ouverture sur le continent dans différents domaines".

BEJAIA

2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES

La 2^e édition du concours international de plaidoiries a été ouverte vendredi au siège de la Cour de Bejaia autour du thème des droits de l'homme et du respect de la dignité humaine. Les participants à cette nouvelle édition, issus de 16 pays, ont abordé notamment les violations des droits de l'homme et les crimes collectifs perpétrés en Palestine. A ce sujet, les avocats ayant pris la parole, lors de cet évènement organisé par l'ordre régional des avocats de Bejaia sous le parrainage du ministre de la Justice, garde des Sceaux, ont souligné le caractère de rimes de guerre et de crimes contre l'humanité perpétrés contre le peuple palestinien. Ils ont affirmé la nécessité de poursuivre le combat juridique de dénonciation et de condamnation de leurs auteurs jusqu'au recouvrement de tous les droits des victimes palestiniennes. A l'issue de cette rencontre qui se poursuivra demain, samedi, les auteurs des trois meilleures plaidoiries seront récompensés.

MÉDÉA

DERBAL SOULIGNE LA NÉCESSITÉ D'ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DES PROJETS EN COURS

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné lors d'une réunion, jeudi, avec le wali de Médéa, Djilali Doumi, la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets en cours pour améliorer l'approvisionnement des habitants de la wilaya en eau potable, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux et locaux, a été l'occasion d'évoquer "l'état du service public de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya, en vue d'évaluer les performances actuelles et de relever les défis du secteur en élaborant une feuille de route à cet effet". La rencontre a permis d'aborder plusieurs axes principaux, dont l'amélioration de la distribution et de l'approvisionnement de la population en eau potable et la maintenance et la modernisation des réseaux et infrastructures hydrauliques. A cette occasion, M. Derbal a insisté sur l'importance de la coordination entre les différentes instances pour garantir un service de qualité aux citoyens, soulignant "la nécessité d'accélérer la réalisation des projets en cours tout en respectant les normes techniques et les délais fixés". De son côté, le wali de Médéa a assuré qu'il mobilisera tous les moyens nécessaires pour améliorer le service public de l'eau dans la wilaya, selon le communiqué. Cette réunion, qui participe du "suivi continu du service public de l'eau", s'inscrit dans le cadre des "rencontres de coordination visant à améliorer les performances du secteur de l'hydraulique et à promouvoir le développement durable au niveau local".

SOLIDARITÉ NATIONALE

Mouloudji met en exergue l'attention accordée par l'Etat aux nécessiteux

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis en exergue, jeudi à Alger, l'attention accordée par l'Etat aux catégories sociales nécessiteuses, à travers les programmes mis en place et l'arsenal juridique visant leur protection et leur promotion.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, la ministre a rappelé "le caractère social de l'Etat algérien, renforcé davantage depuis 2020 par les programmes mis en œuvre au profit des catégories sociales vulnérables et nécessiteuses". A cet égard, la ministre a précisé que les catégories vulnérables de la société bénéficient d'une "grande attention" dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse d'insister sur l'importance d'apporter tout le soutien à ces catégories afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Concernant l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), la ministre a indiqué qu'elle s'inscrit "dans le cadre des programmes de soutien social mis en place par l'Etat pour prendre en charge les catégories sociales vulnérables sans revenus et incapables de travailler", mettant en avant les "mesures de couverture sociale pour les catégories non assurées". Mme Mouloudji a également rappelé les mesures prises par son secteur, conformément à ses attributions dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur, afin d'assurer la prise en charge psychologique et l'insertion sociale notamment pour les personnes âgées, les personnes aux besoins spécifiques et l'enfance assistée.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

33 morts et 162 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 33 morts et 162 blessés dans 119 accidents corporels de la route survenus au cours de cette semaine.

Dans une déclaration jeudi à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs ont été à l'origine de 115 accidents dont 42 liés à l'excès de vitesse, 13 au manque de vigilance des conducteurs, 11 à la circulation à gauche et 9 autres liés aux dépassements dangereux, tandis que 14 accidents ont été causés par des piétons". Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Bouira et Tlemcen avec 8 accidents chacune, suivie de Tizi Ouzou, Mascara, Tébessa et Oran avec 7 accidents dans chacune de ces wilayas, a-t-il ajouté. Le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-7) et de blessés (-17), contre une hausse du nombre de morts (+10), par rapport à la semaine précédente. A cette occasion, le Sergent-chef Amrani a appelé au respect des règles de conduite.

DU 15 AU 21 DÉCEMBRE

Lancement d'une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans

Cette campagne de vaccination sera organisée à l'échelle nationale, au niveau des structures sanitaires dédiées à la vaccination, en plus des caravanes médicales itinérantes qui seront déployées pour toucher les populations des zones éloignées.

Le ministère de la Santé a annoncé, vendredi dans un communiqué, l'organisation du 15 au 20 décembre, d'une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de "l'amélioration de la couverture vaccinale de routine des enfants concernés par la vaccination, à travers les 58 wilayas", explique le ministère de la santé. Pour la réussite de cette campagne, le ministère "a mobilisé tous les moyens matériels et humains, en assurant les doses suffisantes de vaccins et tout le matériel médical nécessaire", précise la même source.

Cette campagne sera organisée à l'échelle nationale, au niveau des structures sanitaires dédiées à la vaccination, en plus des caravanes médicales itinérantes qui seront déployées pour atteindre les populations des zones éloignées. De leurs côtés, les équipes médicales et paramédicales veilleront à mener des "campagnes de sensibilisation au profit des parents" sur l'importance de rattraper tous les retards de vaccination de leurs enfants pour préserver leur santé, mettant l'accent sur l'intérêt primordial des vaccins, qui représentent le moyen le plus sûr au monde de protéger les enfants contre les maladies mortelles.

Le ministre de la santé rappelle qu'«en plus de l'élimination de plusieurs maladies contagieuses, la vaccination a permis de protéger la santé des enfants», précisant que «l'Algérie a franchi des pas importants dans ce domaine grâce au calendrier vaccinal national». Les vaccins de routine protègent les enfants contre des maladies infectieuses qui peuvent se propager rapidement dans des



groupes de personnes non vaccinées. Pour rappel, des données publiées en 2024 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF révèlent une stagnation de la couverture vaccinale infantile dans le monde en 2023, ce qui signifie que 2,7 millions d'enfants supplémentaires ont été privés d'une partie ou de la totalité des vaccins dont ils avaient besoin par rapport aux niveaux pré-pandémie de 2019. Les dernières estimations de l'OMS et de l'UNICEF relatives à la couverture vaccinale nationale, qui constituent l'ensemble de données le plus vaste et le plus exhaustif au monde sur les tendances en matière de vaccination contre 14 maladies, soulignent le besoin de déployer des efforts constants visant à rattraper le retard accumulé, à rétablir les niveaux précédemment enregistrés et à renforcer les systèmes. Selon ces nouvelles données, le pourcentage d'enfants ayant reçu trois doses

de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC), l'un des principaux marqueurs de la couverture vaccinale mondiale, a stagné à 84% en 2023 (soit 108 millions d'enfants). En revanche, le nombre d'enfants n'ayant reçu aucune dose a augmenté, passant de 13,9 millions en 2022 à 14,5 millions en 2023.

Ces tendances, qui montrent que la couverture vaccinale mondiale n'a quasiment pas évolué depuis 2022 et, surtout, que nous n'avons pas réussi à rétablir les niveaux enregistrés en 2019, reflètent les défis actuels découlant des perturbations des services de soins de santé, des problèmes logistiques, de la réticence à la vaccination et des inégalités d'accès aux services.

Les données montrent également une stagnation des taux de vaccination contre la rougeole, ce qui signifie que près de 35 millions d'enfants ne sont pas ou que partiellement

protégés contre cette maladie. En 2023, seuls 83% des enfants à travers le monde ont reçu la première dose du vaccin contre la rougeole dans le cadre des services de santé de routine, tandis que la proportion d'enfants ayant reçu la deuxième dose du vaccin a légèrement augmenté par rapport à 2022, passant à 74%. Ces chiffres sont loin du niveau de couverture de 95% nécessaire pour prévenir les épidémies, éviter les maladies et les décès inutiles, et atteindre les objectifs d'élimination de la rougeole. Au cours des cinq dernières années, 103 pays recensant environ 75% des nourrissons dans le monde ont été frappés par des épidémies de rougeole du fait, principalement, de la faiblesse de leur couverture vaccinale (inférieure ou égale à 80%). À titre de comparaison, aucune épidémie n'a été constatée dans 91 pays disposant d'une couverture importante.

A.B.

ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT

Ateliers «Thérapie par l'art» au profit d'enfants malades

Des activités de divertissement englobant des ateliers "Thérapie par l'art", ont été organisées, du 10 au 13 décembre, au profit d'enfants malades dans les établissements de santé, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Santé. Dans le cadre du renforcement des activités de divertissement destinées aux enfants malades, le ministère de la Santé a organisé, en collaboration avec l'ambassade des Etats Unis d'Amérique (USA) en Algérie, une initiative louable consistant en l'organisation d'ateliers "thérapie par l'art", au niveau des établissements de

santé", précise le communiqué. A ce titre, "une délégation américaine constituée de quatre experts de la «Foundation for Hospital Art», accompagnée d'une représentante de l'administration centrale et de représentants de l'ambassade américaine, a effectué, du 10 au 13 décembre, une visite sur le terrain au service d'oncologie pédiatrique du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bab El Oued, ainsi que des services de pédiatrie du CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet)", lit-on dans le communiqué. Ces visites ont connu, ajoute le communiqué, "l'organisation de

séances interactives incluant des activités de coloriage et de dessin sur toiles, avec la participation d'enfants malades et de leurs parents". "Elles visent à assurer l'appui psychosocial aux enfants, durant leur séjour hospitalier, à travers l'introduction des arts comme outil thérapeutique". "Cette initiative a été largement saluée, d'autant plus que les enfants et leurs parents se sont réjouis d'assister à ces séances ayant eu un impact positif sur leur état psychologique et contribué à faire entrer la joie dans leurs cœurs", a conclu la même source.

EN GÉORGIE

Les manifestations pro-UE entrent dans leur troisième semaine

La Géorgie est plongée dans une crise politique depuis les législatives du 26 octobre, remportées par le parti au pouvoir et que le gouvernement a décidé le mois dernier de reporter les négociations d'adhésion à l'UE.

De son côté, le Département d'État américain a annoncé avoir interdit de visa une vingtaine de personnes accusées de « porter atteinte à la démocratie » en Géorgie, parmi lesquelles des ministres en exercice et des parlementaires. Les manifestations anti-gouvernementales en Géorgie sont entrées dans leur troisième semaine. Ce mouvement d'ampleur a commencé lorsque le gouvernement dirigé par le parti Rêve géorgien a annoncé que les négociations d'adhésion à l'UE seraient repoussées jusqu'en 2028. La présidente Salomé Zourabichvili s'est exprimée à plusieurs reprises affirmant ne pas reconnaître le résultat des législatives, tout comme la nomination probable par ce Parlement élu selon elle irrégulièrement, de son successeur Mikhaïl Kavelachvili, membre du parti Rêve géorgien ce samedi. De son côté, le Département d'État américain a annoncé avoir interdit de visa une vingtaine de personnes accusées de porter atteinte à la démocratie en Géorgie, parmi lesquelles des ministres en exercice et des parlementaires ainsi que des responsables des forces de l'ordre et de la sécurité.

« Nous sommes déterminés à ce que les hauts responsables qui sapent la démocratie ou



s'en rendent complices font l'objet de restrictions de visa», a déclaré le porte-parole du Département d'État, Matthew Miller, dans un communiqué. « La mesure prise aujourd'hui concernera environ vingt personnes, notamment des ministres en exercice, des parlementaires, des responsables des forces de l'ordre et de la sécurité, ainsi que de simples citoyens. » La Géorgie traverse une période de tensions politiques intenses depuis les élections parlementaires d'octobre, revendiquées par

le parti au pouvoir, le Rêve géorgien, et la décision récente du gouvernement de reporter les négociations pour une adhésion à l'Union européenne. Ces événements ont déclenché des manifestations massives à Tbilissi, où des milliers de personnes se sont rassemblées ces dernières semaines pour protester contre des accusations de fraude électorale et ce qu'elles considèrent comme un éloignement du pays de la voie européenne. Une porte-parole de la diplomatie européenne a annoncé, mardi, que

l'Union européenne envisage des « mesures » contre la Géorgie, en raison de la répression « brutale » des manifestations pro-UE. « Le recul démocratique persistant et les récents moyens répressifs utilisés par les autorités géorgiennes ont des conséquences sur nos relations bilatérales. L'UE envisagera des mesures supplémentaires lors du prochain Conseil des affaires étrangères, le 16 décembre », a précisé la porte-parole, Anitta Hipper, dans un communiqué.

UN ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ

Le Royaume-Uni, l'Italie et le Japon s'associent pour développer un avion de chasse

Londres, Rome et Tokyo ont conclu vendredi un accord pour le développement d'un avion de combat supersonique, attendu en 2035, avec la création d'une coentreprise dédiée à sa conception, qui devance un projet européen concurrent porté par Paris, Berlin et Madrid. Le britannique BAE Systems, l'italien Leonardo et le japonais JAIEC -créé notamment par Mitsubishi Heavy Industries-, les trois industriels responsables du développement de l'appareil, ont annoncé vendredi dans un communiqué avoir signé l'accord donnant naissance à cette entité, dont ils détiendront un tiers chacun. La création de cette entreprise, qui débutera ses activités en milieu d'année 2025, s'inscrit dans le cadre d'un programme commun de Londres, Rome et Tokyo, baptisé GCAP (Global Combat Air Programme) annoncé en 2022. L'énorme appareil à double empennage en forme de V sera amené à remplacer les F-2 japonais et les Eurofighter italiens et britanniques. Sa durée de vie « devrait s'étendre au-delà de 2070 », selon le communiqué. Si le calendrier ambitionné par les promoteurs du projet est respecté, il entrera en service au moins cinq ans avant le projet concurrent de SCAF, le projet de Système de combat aérien futur porté par la France, l'Allemagne et l'Espagne. La nouvelle entreprise aura son siège au Royaume-Uni et son premier directeur général,

dont le nom n'est pas encore connu, sera de nationalité italienne. Des équipes communes seront déployées dans les trois pays. Cet accord, « l'aboutissement de nombreux mois de collaboration », permet de rassembler « les forces et l'expertise significatives des sociétés impliquées », s'est félicité Charles Woodburn, le directeur général de BAE Systems. « Le chemin ne sera peut-être pas toujours simple et direct, mais je suis convaincu

qu'en poursuivant l'esprit de coopération et de collaboration trilatérale encouragé jusqu'à présent, nous ne livrerons pas seulement le GCAP dans les délais, mais aussi à un niveau qui dépassera toutes nos attentes », a souligné Kimito Nakae, président de JAIEC. Le projet s'articulera autour de l'avion avec des drones accompagnateurs, le tout connecté avec les autres moyens militaires engagés dans une opération.

ITALIE

44 migrants portés disparus en Méditerranée, une fillette secourue raconte le naufrage

Une quarantaine de migrants sont considérés disparus au large de l'île italienne de Lampedusa, après que la seule survivante, une fille de 11 ans, a dit que le bateau sur lequel elle se trouvait a fait naufrage il y a trois jours, a indiqué ce mercredi 11 décembre l'ONG humanitaire Compass Collective. « Nous supposons qu'elle est la seule survivante du naufrage et que les 44 autres personnes se sont noyées », a écrit dans un communiqué Compass Collective qui participe aux missions de secours des migrants en Méditerranée, après avoir sauvé la fillette. L'équipage du navire Trotamar III de

l'ONG « a entendu les appels dans l'obscurité » de la jeune fille mercredi matin vers 2h20 alors qu'il se dirigeait vers une autre situation d'urgence. « La fillette de 11 ans, originaire de Sierra Leone, flottait dans l'eau depuis trois jours avec deux gilets de sauvetage improvisés faits de chambres à air remplies d'air et d'un simple gilet de sauvetage », ajoute l'ONG. Le médecin Mauro Marino, qui l'a examinée, a déclaré au quotidien italien La Repubblica qu'il pensait que la fillette avait passé dans l'eau environ 12 heures. Elle a expliqué aux sauveteurs que l'embarcation en métal était partie de Sfax,

A COMPTER DU 1ER JANVIER

La Roumanie et la Bulgarie deviendront membres à part entière de l'espace Schengen

La Roumanie et la Bulgarie deviendront membres à part entière de l'espace Schengen à compter du 1er janvier 2025, au terme d'un processus débuté en 2011, lorsque la Commission européenne a déclaré que les deux pays étaient prêts à rejoindre l'espace de libre circulation. Le long parcours commun de la Roumanie et de la Bulgarie pour rejoindre pleinement l'espace Schengen s'est achevé jeudi matin, lorsque les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne ont donné leur feu vert final à cette candidature âprement disputée. Cette décision capitale a été rendue possible après que l'Autriche a levé son veto de longue date le mois dernier lors d'une réunion à Budapest. « Une grande victoire pour la Bulgarie, la Roumanie et toute l'Europe », a déclaré la présidence hongroise du Conseil de l'UE, qui avait fait de l'achèvement de Schengen une priorité essentielle. Les deux pays de l'Est rejoindront donc pleinement l'espace de libre circulation à partir du 1er janvier 2025, clôturant ainsi un chapitre entamé en 2011, lorsque la Commission européenne s'est exprimée pour la première fois en faveur de l'adhésion.

INDE

Six morts dans l'incendie d'un hôpital

Un incendie dans un hôpital du sud de l'Inde a fait au moins six morts et une trentaine de blessés, a annoncé la police vendredi. Les incendies dans des bâtiments sont fréquents en Inde en raison du manque d'équipement de lutte contre les feux et du non-respect des normes de sécurité. Le feu, qui fait l'objet d'une enquête, s'est déclaré tard dans la nuit de jeudi à vendredi dans l'État méridional du Tamil Nadu. Les six victimes ont été retrouvées dans un ascenseur de l'hôpital de la ville de Dindigul, a rapporté l'agence de presse Press Trust of India. Une trentaine de personnes ont été blessées, mais leur état est « stable », a indiqué le commissaire de police A. Pradeep. L'incendie a démarré à la réception du rez-de-chaussée avant de se propager rapidement aux étages supérieurs, a rapporté le journal Times of India. Il intervient quelques semaines seulement après la mort de dix nouveau-nés dans l'incendie d'un hôpital de l'État d'Uttar Pradesh, situé dans le nord du pays. Au début de l'année, un incendie similaire avait eu lieu dans un hôpital pour enfants de New Delhi tuant six nourrissons. Au moins 27 personnes ont été tuées, dont plusieurs enfants, lors d'un incendie dans un parc d'attractions bondé en mai dans l'État du Gujarat (nord-ouest).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

L'USMA et le CSC pour la confirmation

Les deux représentants algériens en coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger et le CS Constantine seront en appel, aujourd'hui, pour le compte de la troisième journée de cette compétition, sachant qu'ils auront des fortunes diverses. En effet, les Rouge et Noir évolueront à domicile au stade du 5 juillet face à la formation ivoirienne de l'Asec Mimosas, alors que le CSC jouera à l'extérieur face aux Angolais du FC Bravos.

Marouane A.

Leader du groupe C, avec 4 points dans son escarcelle, après un succès face à Orapa United à domicile et un nul face aux Sénégalais de Jaraaf en dehors de ses bases, la formation usmiste tentera ce soir à partir de 20h d'engranger trois autres points qui leur permettront de mettre un pied dans le prochain tour. Les Rouge et Noir qui ont vécu une situation difficile lors du dernier déplacement à Dakar avec les événements regrettables qui se sont déroulés là bas et l'agression de certains supporters et joueurs par les fans déchaînés de Jaraaf, sont conscients de ce qui les attends, et se donneront, donc, à fond pour remporter le succès. Le coach tunisien, Nabil Maâloul, a prévenu ses joueurs qu'il faudra rester concentrés sur son sujet et se donner à fond lors des 90 minutes de cette

empoignade. L'USMA comptera sur sa ligne d'attaque performante pour faire la différence et donc remporter le succès qui reste important. Par ailleurs, la direction du club a demandé aux fans d'éviter d'utiliser des fumigènes pour ne pas avoir à être sanctionné, surtout que l'équipe a écopé d'un deuxième avertissement lors du dernier match face à Jaraaf.

LES «SANAFIRS» À L'ASSAUT DES ANGOAIS

De son côté, le CS Constantine, aura fort à faire en affrontant en Angola la formation du FC Bravos.

Leader incontesté du groupe A, avec six points dans son escarcelle après deux succès consécutifs, les Sanafirs affronteront le deuxième du groupe et tenteront donc de faire d'une pierre deux coups, en confortant son fauteuil de leader et en écartant un concurrent direct sur son



sol. Les Vert et Noir ont une chance inouïe de creuser l'écart lors de cette empoignade et donc de mettre carrément les deux pieds en quarts de finales, ce qui serait une bonne chose pour l'équipe qui pourra ensuite se consacrer au championnat national, où elle est aussi leader. Le coach-adjoint du CSC, Bettira, a expliqué que la rencontre sera difficile devant une équipe qui réussit de belles performances dans cette compétition et qui évoluera à domicile. «Il faut s'attendre à une grosse

pression de la part de cette équipe et en plus les conditions climatiques seront contre nous, avec de l'humidité et de la chaleur qui devraient affecter les

joueurs», a expliqué le membre du staff technique du CCS qui reste quand même confiant et estime que les choses devraient bien se passer. **M. A.**

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

Algérie-Mozambique au stade Hocine Aït-Ahmed

Le match opposant l'équipe algérienne de football à son homologue mozambicaine, comptant pour la 6e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera en mars 2025 au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, a annoncé la Fédération algérienne (FAF). "La prochaine sortie des "Verts" est programmée durant la date FIFA du 17 au 25 mars 2025, où elle affrontera le Botswana (en déplacement) et le Mozambique au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, dans le cadre respectivement de la 5e et 6e journées des qualifications de la Coupe du Monde 2026", indique l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Au terme

de la 4e journée, disputée en novembre dernier, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. "Le bureau fédéral apporte tout son soutien moral et matériel à l'équipe nationale pour réaliser ses objectifs", conclut la FAF. Le stade Hocine Aït-Ahmed inauguré en juillet, avait abrité son premier match de l'équipe nationale le dimanche 17 novembre dernier, face au Libéria (5-1), en clôture des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, rappelle-t-on.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 13E J)

L'ESBA et le RCK enchainent, la JSMT distancée

L'ES Ben Aknoun, leader de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, a décroché une précieuse victoire en déplacement chez le RC Arbaâ (3-2) à l'occasion de la 13e journée de compétition disputée vendredi, et conserve ses trois points d'avance sur son poursuivant direct, le RC Kouba, également vainqueur à l'extérieur contre l'ESM Koléa (3-0). Cueilli à froid dès la neuvième minute par une ouverture du score des locaux, l'ES Ben Aknoun (29 pts) a réussi à renverser le cours du jeu grâce à deux réalisations de Bouamama et du capitaine Hachoud avant la pause. Les hommes de Mohamed Mana ont ajouté un troisième but dans le temps additionnel par Guenoune, avant que le RCA ne réduise le score avant le coup de sifflet final (3-2). C'est le huitième succès de la saison de l'ES Ben Aknoun contre cinq nuls et aucune défaite, un véritable parcours d'un futur champion, quoique le championnat est encore long et le dauphin, le RC Kouba n'a pas encore dit son dernier mot. L'ES Ben Aknoun conserve ses trois

points d'avance sur le RC Kouba (26 pts), large vainqueur contre l'ESM Koléa (3-0). Avec ce succès le Raed creuse l'écart sur le JSM Tiaret (3e, 21 pts), qui s'est inclinée (0-1) face au SKAF Khemis Miliana (9e, 16 pts). De son côté, l'ASM Oran (4e, 20 pts), tenue une nouvelle fois en échec à domicile (0-0) par le WA Mostaganem (5e, 19 pts), a été rejointe par la JS El Biar à la quatrième place, après la victoire de cette dernière face au MCB Oued Sly (2-0). L'autre bonne opération de la journée est à mettre au profit du NA Hussein-Dey, qui remonte au septième rang du classement après son troisième succès consécutif devant le CR Témouchent (2-0). Les Sang et Or reviennent désormais à un point de l'ASMO et la JSEB. Cette 13e journée, qui sera poursuivra samedi (14h00) par la rencontre mettant aux prises l'US Béchar Djedid (6e, 17 pts) au MC Saida (9e, 15 pts), a également été marquée par la victoire (2-1) de la lanterne rouge le SC Mecheria (16e, 7 pts) devant le GC Mascara (9e, 16 pts), qui concède une troisième défaite de rang.

LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

L'ESS rate le coche, le MCO tombe à El Bayadh

L'ES Sétif a raté une excellente occasion de s'emparer seule du leadership de la Ligue 1 Mobilis de football, après s'être contentée d'un nul (2-2) à domicile, dans le duel au sommet de la 13e journée, disputé vendredi soir au stade du 8 mai 1945 contre la JS Kabylie, tandis que le MC Oran est tombé à la surprise générale face au MC El Bayadh (1-0), au moment où l'ASO Chlef est revenue de très loin à Béchar, pour arracher un précieux nul (1-1) contre la JS Saoura. Après une domination stérile pendant pratiquement toute la première mi-temps, l'Aigle noir a réussi à trouver le chemin des filets à la 43e minute, par l'intermédiaire de Diarra, avant de concéder l'égalisation devant Madani, ayant transformé un pénalty à la (66e).

Quoique, la joie des Canaris a été de courte durée, puisque les Sétifiens ont réussi à reprendre l'avantage au score dès la remise en jeu, par l'intermédiaire de Chaâbi (68e). Seulement, au moment où tout le monde s'attendait à voir l'Entente l'emporter (2-1), Sarr a surgi dans l'ultime seconde du temps réglementaire, pour offrir un précieux nul à son équipe. Le point empoché ce vendredi suffit à peine à rejoindre les Sanafir à cette fameuse première place, avec 19 points pour chaque club, et idem pour les Canaris, qui rejoignent le MC Oran à la troisième place, avec 18 unités. Même scénario à Béchar, où les choses avaient relativement bien commencé pour l'équipe locale, qui après maintes tentatives a vu ses efforts récompensés à la 35e, par une ouverture du score signée Ghorab. Une avance qu'elle a jalousement défendue jusqu'à la 90e+6, avant de cra-

quer devant l'inévitable Sadahine, le nouveau buteur-attribué de l'ASO, ayant réussi à arracher l'égalisation et à sauver son équipe d'une défaite certaine. Le bal de cette 13e journée s'était ouvert un peu plus tôt dans l'après-midi, avec le déroulement des matchs MC El Bayadh-MC Oran (1-0) et NC Magra - Paradou AC (1-1). Le MCEB avait réussi à trouver le chemin des filets dès la 24e minute de jeu, grâce à Toumi, soit pratiquement au même moment qu'avait choisi Marouani pour ouvrir le score en faveur du NCM dans l'autre match (26e), mais à la seule différence que les gars d'El Bayadh étaient parvenus à conserver leur avance jusqu'au coup de sifflet final, alors qu'à Magra, le NCM a fini par concéder l'égalisation en toute fin de match. C'était devant l'inévitable Boulebina, qui avait surgi tel un diable à la 84e minute de jeu pour offrir à son équipe un précieux nul en déplacement, et face à un concurrent direct pour le maintien. Malgré ce bon résultat, les Pacistes sont toujours derniers au classement général de la Ligue 1 Mobilis, ex aequo avec l'US Biskra, avec 10 points pour chaque club, mais ils comptent quatre matchs en retard, faisant que s'ils arrivent à bien les négocier, ils pourraient remonter sensiblement dans la hiérarchie. En revanche, le MC Oran a réalisé une bien mauvaise opération lors de cette 13e journée, car ayant laissé filer une excellente occasion de s'emparer provisoirement de la première place au classement général, surtout que l'actuel leader, le CS Constantine, ne jouera pas ce week-end. Finalement, et aussi courte fut-elle, sa défaite à El Bayadh a tout remis en cause.

COUPE DU MONDE DES CLUBS

Al-Khelaifi invité à rectifier ses propos

Une sortie polémique. "Le tournoi apportera d'énormes revenus aux clubs participants et aussi aux clubs non participants, ce qui contribuera à l'écosystème du football. Il rendra le football plus mondial, pas seulement européen."

La compétition n'augmentera pas significativement la charge de travail des joueurs, car il n'est joué que tous les quatre ans et pour un petit nombre de clubs. Ce qui augmente la charge de travail des joueurs, ce sont les ligues nationales à 20 équipes, les deux coupes nationales, les matches amicaux et les matches exhibition, et le fait que les entraîneurs ne font pas tourner leurs équipes", a jugé Nasser Al-Khelaifi, patron du Paris Saint-Germain et président du syndicat ECA, dans les colonnes de Marca le 7 décembre dernier. Le dirigeant revenait sur les critiques émises, notamment par les dirigeants de la Premier League, sur la nouvelle Coupe du monde des clubs.

Une petite phrase qui ne fait pas rire les dirigeants de l'Union des Clubs Européens (UEC) qui expriment "une profonde inquiétude" après les propos du président de l'ECA. "Ses propos suivent un schéma familier: présenter les ligues nationales comme le problème pour justifier la création de plus d'espace dans le calendrier international pour que les clubs d'élite puissent jouer des tournois exclusifs entre eux", indique les représentants de l'UEC, syndicat concurrent de l'ECA.

"Une profonde inquiétude" Et d'ajouter: "Nous avons déjà lu ce scénario. Le prédécesseur de M. Al-Khelaifi à l'ECA,

Andrea Agnelli, a ouvertement préconisé la réduction de la taille des ligues nationales pour faire de la place à des matches internationaux supplémentaires de clubs. Ce programme a finalement abouti au projet controversé de Super League, auquel Al-Khelaifi s'est publiquement opposé. Pourtant, ses récentes remarques suggèrent que la même vision perd sous une nouvelle forme". L'UEC estime que "la force principale" du football européen "réside dans ses ligues nationales, qui doivent rester la pierre angulaire du sport". "Réduire leur importance pour donner la priorité à une poignée de clubs d'élite ne fera qu'aggraver la fracture



financière et compétitive au sein du football européen, ce qui portera encore plus atteinte au mérite sportif", fait savoir l'UEC qui veut "protéger et renforcer" les compétitions nationales afin "d'assurer un avenir juste, inclusif et durable

au football". Les fondateurs de l'Union des Clubs Européens visent particulièrement l'ECA et les différents clubs qui sont favorables à ces nouvelles compétitions, comme la Coupe du Monde des Clubs. Le syndicat qui compte dans ces rangs des

clubs moins puissants que ceux de l'ECA "invite" Nasser Al-Khelaifi "à rectifier ses propos, tout en appelant les ligues, les clubs, les joueurs et les supporters à résister à ces efforts continus visant à diminuer l'importance des compétitions nationales".

ALLEMAGNE

La presse doute de l'âge de Moukoko

"NOUS L'AVONS RAJEUNI DE QUATRE ANS"

La polémique a une nouvelle fois été relancée par un documentaire que lui a consacré la chaîne de télévision allemande ProSieben. Cette enquête ainsi qu'un article du journal Bild ce vendredi donnent la parole à Joseph Moukoko, un temps présenté comme le père biologique du joueur, puis comme son père adoptif ou son "tuteur". Dans une déclaration sous serment, ce dernier affirme ne pas être le père biologique de l'attaquant.

"Sachant qu'une fausse déclaration sous serment est punissable, je déclare (...) sous serment: Youssoufa Moukoko n'est pas mon fils biologique ni celui de mon épouse. Il n'est pas non plus né le 20 novembre 2004 à Yaoundé. Je lui ai obtenu un faux acte de naissance à Yaoundé. Je suis ensuite allé à l'ambassade pour lui obtenir un passeport

et je l'ai emmené en Allemagne en tant que mon fils. Il est né en réalité le 19 juillet 2000. Nous l'avons rajeuni de quatre ans", assure-t-il.

Les journalistes de Bild, qui rappellent que la présomption d'innocence prévaut tant qu'aucune fraude n'est prouvée, se sont par ailleurs procurés un contrat de travail selon lequel Joseph Moukoko aurait été employé par le Borussia Dortmund en 2018. "Ma femme bossait pour une agence travaillant pour un sponsor du BVB, et moi j'étais directement employé par le BVB. Nous avons ainsi reçu de l'argent tous les mois. Nous n'avons pas travaillé. Nous avons reçu l'argent comme ça", a déclaré Joseph Moukoko.

En début d'année, Youssoufa Moukoko avait de son côté remporté son procès contre le magazine allemand Der Spiegel, qu'il avait attaqué après des révélations sur son âge.

SÉNÉGAL

Pape Thiaw nouveau sélectionneur

C'est officiel ! Moins d'un mois après la fin de son intérim à la tête l'équipe nationale du Sénégal, Pape Thiaw a été officiellement choisi ce vendredi 13 décembre comme sélectionneur des Lions.

Ses missions : la finale de la CAN 2025 et une qualification pour le Mondial 2026. C'est un destin en accéléré pour

un attaquant qui n'était pas connu pour sa vitesse. Il y a à peine trois ans, personne, lui le premier, n'aurait parié sur une ascension aussi rapide pour Pape Thiaw, passé de sélectionneur adjoint de l'équipe nationale locale à sélectionneur titulaire du Sénégal, champion d'Afrique 2022. Le premier tournant est dramatique pour l'inter-

national de la génération 2002, introduit sélectionneur de l'équipe locale après le décès brutal du titulaire Joseph Koto dont il est l'adjoint. Jusque-là, entraîneur au Cv modeste, garni par une expérience de trois ans à la tête de Niarry Tally en Ligue 1 sénégalaise, le néo-sélectionneur réussit l'exploit de qualifier le Sénégal au CHAN 2023, 11

ans après la dernière participation des Lions locaux. Il remportera le tournoi en janvier 2023. En ballottage favorable sur une short-list où figuraient Omar Daf, actuel entraîneur d'Amiens (Ligue 2) et Habib Bèye (sans club), Pape Thiaw a eu le soutien total du comité exécutif de la FSF pour continuer sa mission.

VICTIME D'INSULTES RACISTES EN LIGNE

Kyle Walker demande à Instagram d'intervenir

Un nouveau revers de Manchester City, et voilà que des bas du front se mettent à insulter leurs propres joueurs en ligne. Mercredi, après la défaite des Skyblues à Turin contre la Juventus, Kyle Walker a été victime d'insultes racistes «ignobles». Le latéral droit anglais a publié jeudi sur ses comptes de médias sociaux une capture d'écran d'un message qu'il a reçu sur Instagram de la part d'un utilisateur anonyme, qui l'exhortait à «mourir» et contenait des propos racistes. «Personne ne devrait jamais être soumis au genre d'abus ignobles, racistes et menaçants que j'ai reçus en ligne depuis le match d'hier soir, a écrit Walker sur ses comptes X et Instagram. Instagram et les autorités doivent mettre un terme à cette situation pour le bien de tous ceux qui subissent ces abus. Ce n'est jamais acceptable.»

ERIC ROY CHARGE L'UEFA

«On essaye d'éliminer les petits clubs...»

Pour un bizuth, le Stade Brestois fait plus qu'honneur à la France. Après six journées de Ligue des champions, les Bretons sont 7e du classement et sont quasiment assurés d'être à minima qualifiés pour les barrages de la compétition. Mais à l'aube des deux dernières journées (déplacement au Shakhtar et réception du Real Madrid), Brest peut viser plus grand, avec l'opportunité de terminer dans le top 8 et ainsi éviter les barrages en février. Avant de retrouver le quotidien de la Ligue 1 avec la réception de Nantes dimanche (17h), Éric Roy a poussé un coup de gueule contre l'UEFA qui, selon lui, fait tout pour avantager les puissances européennes. "Quoiqu'il arrive, on jouera nos huit matches de poule à l'extérieur (Brest joue ses rencontres à domicile à Guingamp, le stade Francis-LeBlé n'étant pas homologué, ndlr), ce qui rend encore plus extraordinaire notre parcours. On se rend compte que ces compétitions sont faites que

pour les grands clubs et on essaye d'éliminer les petits clubs comme nous. La volonté de l'UEFA est l'argent pour l'argent. Pour les petits clubs comme nous, on essaye au maximum de minimiser leur capacité à performer." Avant de poursuivre: "Ce qui m'agace, c'est qu'on essaye d'éliminer tous les gens qui aiment le foot parce qu'ils apprécient l'incertitude du résultat, le fait que le petit puisse battre le gros. C'est ce qui fait que le foot reste le sport numéro un, c'est le sport qui génère le plus d'incertitudes. Au lieu d'essayer de valoriser ce qui est extraordinaire dans notre sport, où tout le monde peut rêver, on va dans le sens d'éliminer justement tout ça". Pour sa première campagne de Ligue des champions, Brest ne cesse d'impressionner. Après ses victoires inaugurales face au Sturm Graz 2-1 et Salzbourg (0-4), les Bretons ont tenu en échec le Bayer Leverkusen (1-1) et n'ont cédé qu'une seule fois, à Barcelone (3-0).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■							
4						■		
5				■				
6			■					
7		■					■	
8						■		
9								■
10				■				
11		■						
12						■		

HORIZONTALEMENT

- A. Genre littéraire futuriste. Son théâtre est populaire.
- B. Grands-pères de Pagnol. À l'arc ou au pistolet.
- C. Coule de source. Chapeau à large bord.
- D. Enduit d'encaustique. Passé à la poêle. Petit numéro.
- E. Entremets sur une crème anglaise.
- F. Rivière du Jura. Il prépare au DUT. Divertissant.
- G. Garnir de planches de bois. Entoures la tête d'un turban.
- H. Elle s'occupe d'animaux. Donc bien visible.

VERTICALEMENT

- 1. Qui constitue une exception.
- 2. Relatif à un cercle.
- 3. Elle est donc de la famille.
- 4. Ce n'est que du profit. Le petit écran.
- 5. Retranche. Qui est très proche.
- 6. Coutumes ancestrales. Disputé au stade.
- 7. Un coup sur le green.
- 8. D'un auxiliaire. Bon pour désigner.
- 9. Tel un tailleur des années 60.
- 10. Brésilien dans les cages. Petit personnage.
- 11. Coquine ou révoltée.
- 12. Belle d'Anet. Devant celui que l'on fête.

LES MOTS FLÉCHÉS

IL BOUDE LES URNES ALENTOURS	PEINE À L'ATELIER ANCIEN TROU DE MAÇON	C'EST UN BON REFUGE DEVANT LE DOCTEUR	CUISINA À L'ÉTOUFÉE	MÉDIA SUR LES ONDES GLOBE OCULAIRE	TYPE DE SAULE GAIEMENT			
			AU BAS DE LA COLONNE PRONOM RÉFLÉCHI					
BRILLANTE D'ESPRIT GLISSADE EN VIRANT								
		TROISIÈME FILS DE JACOB			PARCOURS DANS LE JOURNAL			
AUTREFOIS, C'ÉTAIT JAMAIS	ELLE CROQUA LA POMME ENDUIT CIMENTÉ		CAPITALE AU MAGHREB					
					DÉESSE DE LA TERRE CÉPAGE DE QUALITÉ			
TOUR ENTIÈREMENT VIDE COMPAGNIE						FIN DE VERBE POUR L'APRÈS-MIDI	IL EST ACCÉSSOIRE POUR UN GOLFEUR	
OPUS EN ABRÉGÉ ASSOCIÉ OU MARIÉ					DAME LA NEIGE ADJECTIF NUMÉRAL	DÉNIGRÉ BIEN PRONONCÉ	LÉGÈREMENT FENDUES PIÈCE DE HARNAIS	ENTRE DEUX SUJETS CHIFFRE DEUX
PERMET DE BIEN PARTAGER	GÂTEAU OVALE À PÂTE MOLLE REGARDER							
DÉBUT D'ÉTÉ OU D'HIVER BIEN PRATIQUE			IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...					
ELLE S'ÉTEND SUR PLUSIEURS SIÈCLES		PARTIS DEPUIS PEU						



SUDOKU

	6	3	2		1	4	5	
9	7			4			1	3
	4		3	9	8		6	
3		1	7		9	5		6
		8		3		9		
			6		5			
2	3						9	5
			1		7			
4	1	6				7	2	8

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

A	G	R	A	N	D	G	T	E	S	G	M	R
L	R	P	T	U	N	L	U	N	I	R	U	
E	G	A	A	A	E	O	A	D	I	A	O	
Z	A	R	F	P	S	J	C	S	E	C	F	
A	G	R	A	N	D	G	T	E	S	G	M	R
L	R	P	T	U	N	L	U	N	I	R	U	
E	G	A	A	A	E	O	A	D	I	A	O	
Z	A	R	F	P	S	J	C	S	E	C	F	
A	G	R	A	N	D	G	T	E	S	G	M	R
L	R	P	T	U	N	L	U	N	I	R	U	
E	G	A	A	A	E	O	A	D	I	A	O	
Z	A	R	F	P	S	J	C	S	E	C	F	

PUBLIÉ PAR L'UNIVERSITÉ OUVERTE D'ISLAMABAD

«Lorsque la vie te désire» de Fadila Malhag traduit en Ourdou

«*Quand la vie te désire*», publié dans sa deuxième édition par l'université ouverte d'Islamabad «Mohamed Iqbal», a été traduit par Loubna Farah, cheffe du département de traduction, et Abdelmadjid Baghdadi, chef de département des langues et des lettres. Dans sa préface de cette deuxième édition, le recteur de l'université d'Islamabad, Nasser Mahmoud,...

La deuxième édition de la traduction en ourdou, langue officielle du Pakistan, du roman «Quand la vie te désire» de l'écrivaine algérienne Fadila Malhag, a été publiée récemment au Pakistan, a-t-on appris auprès de l'auteure. Premier roman algérien traduit de l'arabe vers cette langue, «Quand la vie te désire», publié dans sa deuxième édition par l'université ouverte d'Islamabad «Mohamed Iqbal», a été traduit par Loubna Farah, cheffe du département de traduction, et Abdelmadjid Baghdadi, chef de département des langues et des lettres. Dans sa préface de cette deuxième édition, le recteur de l'université d'Islamabad, Nasser Mahmoud, a souligné que l'initiative de publier cette traduction émane de «la volonté de renforcer la coopération culturelle entre le Pakistan et l'Algérie» qui, écrit-il, entretiennent de «bonnes relations historiques» depuis les années 1950. Il rappelle que son pays était «l'un

des Etats qui ont soutenu la Guerre de libération de 1954 et reconnu le Gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) en 1958». Le recteur a souligné également que la publication au Pakistan de «Lorsque la vie te désire», constitue une «étape pionnière» dans l'introduction de la littérature algérienne dans son pays ainsi que dans toute l'Asie du Sud, estimant que ce roman est «une expérience littéraire singulière dans sa manière d'aborder la migration clandestine vers le Nord sous ses aspects culturels et ses dimensions idéologiques, économiques et historiques complexes». La traduction et la publication au Pakistan d'un auteur algérien, traduit, selon le recteur, «la volonté de son pays de s'ouvrir et de dialoguer avec les diverses cultures et littératures étrangères, notamment la littérature arabe (...) qui entretient des relations historiques étroites avec l'ensemble de la nation arabe». Edité en langue arabe

en 2021, en Egypte, et traduit vers le français et l'espagnol, «Lorsque la vie te désire», a été traduit en ourdou pour la première fois et édité au Pakistan en début 2024, chez «Karachi Editor's Club». Le même éditeur avait également publié dernièrement la traduction anglaise du roman «Lorsque la vie te désire» en plus deux recueils de nouvelles de Malhag, traduits dans cette langue parlée au Pakistan. «Lorsque la vie te désire» aborde le sujet de la migration clandestine avec une approche soustraite aux préjugés infondés sur cette aventure «dangereuse» à travers l'expérience mystérieuse d'un groupe de jeunes rêveurs qui décident de faire voile à la recherche des clés du bonheur et de la réussite. Auteure de plusieurs ouvrages littéraires et académiques, publiés en Algérie et à l'étranger notamment au Liban, en Egypte et en France, Fadila Malhag a touché à plusieurs genres littéraires narratifs notam-



ment le roman et la nouvelle. Titulaire d'un doctorat en droit et de plusieurs diplômes universitaires, elle a également édité des essais sur les droits de l'homme en temps de conflits armés

Avec APS

Ballalou participe au 13e Festival «Cités du patrimoine» en Mauritanie

Zouhir Ballalou prend part aux festivités de la 13ème édition du Festival «Cités du patrimoine», une manifestation qui a débuté vendredi 13 décembre, à Chinguetti, cité historique du nord-ouest de la Mauritanie. Cette visite que mène M. Ballalou en Mauritanie à la tête d'une délégation composée d'experts spécialisés en architecture des édifices bâtis en terre (cuite) et des parcs culturels, s'ins-

crit dans l'objectif du «renforcement des échanges culturels entre les deux pays frères», indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Cette visite traduit également «le haut niveau des relations étroites entre les deux pays voisins», notamment après la visite historique récente du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Mauritanie, où il a participé à la Confé-

rence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, ajoute la même source. Placé sous le haut patronage du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la 13e édition du Festival «Cités du patrimoine» prévoit plusieurs activités, notamment des conférences, projections de films documentaires, exposition de livres et manuscrits, de produits de l'artisanat

traditionnel, en plus des concours. Organisé par le ministère mauritanien de la Culture depuis 2011, le festival vise à valoriser et à sauvegarder les anciennes cités mauritaniennes. Quatre anciennes cités historiques mauritaniennes, dont Chinguetti, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, accueillent en alternance, chaque année, cet événement international.

AVANT-PREMIÈRE À LA MAISON DE LA CULTURE DE KHENCHELA

«En plein cœur», un nouveau court métrage projeté

Un nouveau court métrage intitulé *En plein cœur* a été projeté en avant-première, mercredi, à la maison de la culture Ali Souaihi de Khenchela, à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960.

Produite par la maison de la culture Ali Souaihi, cette œuvre de 31 minutes,

réalisée par Lotfi Farhati et coécrite par Samia Bougandoura, et qui met en vedette Djamel Badaoui, Fayçal Djeghlal, Zinedine Saidi et les petits Louay et Wael Farhati, raconte l'histoire d'un groupe d'artistes de théâtre qui ont l'occasion de jouer dans un film dédié à la cause palestinienne et de communiquer au monde la souffrance de ce pays

occupé et meurtri. Lotfi Farhati, scénariste et réalisateur du film, a déclaré à l'APS que le message qu'il voulait transmettre à travers cette production cinématographique, présentée pour la première fois au public, consiste à démontrer qu'un artiste de théâtre peut aussi, à travers le 7e art, délivrer un message et contribuer à l'internationalisation

des causes des peuples opprimés. Il a ajouté que *En plein cœur*, qui participera aux différents concours et festivals organisés annuellement sera bientôt projeté dans les différentes communes de la wilaya de Khenchela puis, dans un deuxième temps, dans des salles de cinéma et maisons de la culture de tout le pays.

FORUM «CINÉMA ET MÉMOIRE» À ALGER

Le rôle de l'image dans la préservation de la mémoire nationale

Plusieurs conférences ont été organisées à l'occasion du Forum international «Cinéma et mémoire». Des spécialistes et des chercheurs dans le domaine du cinéma y ont pris part, mettant en lumière le rôle du septième art et la capacité des peuples à résister contre l'oppression coloniale et à défendre les principes de liberté, d'identité et de justice. Evoquant les débuts de la production cinématographique en Algérie et le rôle de l'image dans la préservation de la mémoire nationale, le critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé que des artistes, écrivains et créateurs algériens, engagés pour la cause nationale, «ont atteint l'excellence», en transmettant la véritable image des Algériens et leurs souffrances sous le joug du colonialisme français.

En outre, il a cité «le rôle joué par Mahmoud Guenez dans la création du premier noyau de cameramen en 1957», durant la Guerre de libération, lorsque des soldats algériens ont été sélectionnés pour suivre une formation sur l'utilisation de la caméra afin d'enregistrer

les différents combats et batailles, entre autres, pour les diffuser. Par ailleurs, M. Bedjaoui a fait savoir que l'image constituait «l'arme douce» utilisée par le Front de libération nationale (FLN), pour «contrer la machine de propagande française qui empêchait la diffusion de toute image qui mettait à nu la réalité de ses crimes en Algérie». Il a également évoqué le rôle des amis de la Révolution algérienne étrangers qui se sont engagés dans le mouvement révolutionnaire et se sont mis à filmer ses étapes, car convaincus de la justesse de la cause algérienne, à l'instar de René Vautier, Stevan Labudovic, Pierre Clément et Jacques Charby. Pour sa part, l'enseignant universitaire Aïssa Ras El Ma a estimé que le cinéma en Algérie avait traversé «plusieurs étapes», à commencer par la phase d'avant la révolution, qu'il a qualifiée de «cinéma colonial», suivie de la phase pendant la révolution, caractérisée par la proclamation de la résistance à travers l'image aux côtés de la lutte armée, et axée sur la mobilisation et l'appel à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale, puis la

phase «post-indépendance» caractérisée par des productions pour accompagner la stratégie de construction et de développement et soutenir les choix de l'Etat dans différents domaines.

De son côté, le réalisateur cubain Milton Alberto Diaz Canter a souligné l'importance de consacrer des rencontres cinématographiques abordant la question du cinéma en tant que «moyen pour préserver la mémoire et son rôle dans la défense de l'identité des peuples», mettant en avant les relations historiques solides qui unissent les deux pays, l'Algérie et Cuba, depuis la révolution de libération. Quant au critique cinématographique français Olivier Hadouchi, il a évoqué les films qui ont traité de la Révolution algérienne, réussissant à transmettre le message de la libération aux peuples et influençant positivement de nombreux cinéastes. Les plateformes de streaming modernes mettent à la disposition du spectateur une multitude de films sur la Révolution algérienne et sur les mouvements de libération, de même qu'elles constituent une opportunité pour examiner leurs dimensions car il

s'agit de productions «réalisées dans des conditions difficiles pour faire face à la propagande et, ainsi, ne sont pas simplement des œuvres de divertissement, mais plutôt un document d'archives à exploiter dans le présent», a-t-il précisé. Le cinéma palestinien a aussi été présent lors de ces conférences, à travers l'intervention de l'universitaire égyptien, Sayed Ali Ismail lors de laquelle il a mis en lumière les formes de résistance cinématographique en Palestine avant la Nakba, en présentant des preuves concrètes comme d'anciens journaux démontrant l'existence d'une vie socio-culturelle en Palestine.

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts et sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Forum international «Cinéma et mémoire», qui se déroule du 9 au 11 décembre, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération.

R.C.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

DÉMANTÈLEMENT DE 2 RÉSEAUX DE TRAFIC DE MIGRANTS

La gendarmerie nationale a démantelé deux réseaux criminels de trafic de migrants à Alger. «Grâce à la coordination permanente et continue avec les autres structures et services opérationnels, notamment la brigade de recherche et d'investigation de Bir Mourad Raïs et les brigades territoriales de la gendarmerie nationale d'Alger Plage et d'Aïn Taya, trois (3) affaires ont été traitées après

des investigations et l'activation des renseignements, concernant l'organisation de traversées clandestines, la plupart dans le cadre du trafic de migrants puni par le Code pénal », a indiqué samedi un communiqué de ce corps de sécurité. Ces opérations se sont soldées par « le démantèlement de deux (2) réseaux criminels activant dans la wilaya d'Alger (communes d'Alger Plage et d'Aïn Taya), l'ar-

restation de dix (10) individus entre candidats à la migration clandestine et passeurs et la saisie de sept (7) embarcations d'une valeur totale avoisinant les 700 millions de centimes, d'une voiture de tourisme et de plus de 400 millions de centimes », a ajouté le communiqué, précisant que « les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 // N°969 // PRIX 20 DA

POUR SA CONTRIBUTION À L'ÉCOSYSTÈME MONDIAL DES START-UP

Yacine El Mahdi Oualid distingué

Yacine El Mahdi Oualid, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a été nommé «Start-up Ecosystem Star 2024», par la Chambre Internationale de Commerce et l'organisation Mind the Bridge.

Cette distinction récompense les figures ayant marqué l'écosystème mondial des start-up. Dans un message publié sur sa page Facebook, Yacine El Mahdi Oualid s'est dit profondément honoré d'avoir été désigné Start-up Ecosystem Star 2024. Cette prestigieuse reconnaissance célèbre les individus ayant apporté une contribution significative à l'écosystème mondial des start-up. Le ministre a, cependant, tenu à souligner que ce prix est avant tout le reflet d'un effort



collectif. «Bien que ce prix souligne des contributions individuelles, il reflète en réalité les efforts remarquables de mon ancienne équipe au sein du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises», a-t-il écrit. Par ailleurs, M. El Mahdi Oualid figure parmi les

lauréats de l'édition 2024 de la liste internationale «PMI Future 50», publiée le 4 décembre dernier, par le Project Management Institute. Ce classement prestigieux met en avant 50 personnalités visionnaires à travers le monde, reconnues pour leur contribution décisive à l'avenir de la gestion de

projets. Ces leaders se distinguent par leur capacité à innover et à influencer positivement dans un contexte global en constante mutation. Sur sa page Facebook, le ministre a exprimé sa reconnaissance : «Voir l'impact positif que nous avons sur les autres rend chaque effort précieux», avant d'ajouter avec conviction : «Cela me motive à persévérer.» Cet événement, soutenu par la Commission européenne, l'OCDE et Microsoft, témoigne une fois de plus de l'influence croissante de l'Algérie sur la scène internationale dans le domaine des start-up et de l'innovation. Yacine Oualid incarne cette génération montante de leaders audacieux, capables d'inspirer le changement et de tracer la voie vers un avenir ambitieux pour l'écosystème entrepreneurial mondial.

A TAMANRASSET

SAISIE DE PLUS DE 19.000 CAPSULES DE PSYCHOTROPES (SÛRETÉ)

Une quantité de 19.155 capsules de psychotropes a été saisie et un individu a été arrêté par les services de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset. L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux services de police faisant état du mouvement suspect d'un groupe d'individus s'appêtant à transporter une grande quantité de psychotropes à bord d'un véhicule utilitaire, a-t-on précisé à la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya. L'enquête, enclenchée par les éléments de la police judiciaire, en coordination avec le parquet général, a permis de tendre une souricière, puis d'appréhender le suspect et de localiser le lieu de recel de la quantité susmentionnée de psychotropes, en plus de saisir trois véhicules. Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été remis à la justice.

CIRCULATION ROUTIÈRE

18 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

Dix-huit personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir, sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant la commune de Djelida à Ain Defla, a indiqué hier, un communiqué de la Direction de wilaya de la Protection civile. Le Centre de secours routier de la Protection civile, appuyé par l'unité principale, l'unité de Djelida et le centre avancé d'Ain Defla, est

intervenu aux environs de 23h50 de la nuit dernière, suite à un accident de la circulation survenu au lieu-dit "village agricole de Djelida" sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, en direction de l'Est, a ajouté le communiqué. Il s'agit, selon la même source, d'une collision entre deux (2) bus, l'un transportait l'équipe de basketball de la commune de Sidi Omar (wilaya de Tipasa), et l'autre est

un transport de voyageurs de la ligne El Bayadh-Alger. L'accident a causé des blessures à 18 personnes qui ont été assistées sur place avant leur transfert à l'hôpital de Khemis Miliana. Les interventions ont nécessité la mobilisation de 27 agents de la Protection civile, tous grades confondus, cinq (5) ambulances et deux (2) véhicules anti-incendie, a précisé le même

NAFTAL PRIMÉE POUR SON STAND AU NAPEC 2024

Présente au NAPEC 2024 qu'a accueilli la ville d'Oran en octobre dernier, Naftal a reçu le prix du meilleur pavillon. Un titre accueilli avec grande joie par l'entreprise nationale de distribution de carburant qui a vu une

reconnaissance de son «profond engagement en faveur de l'innovation et de l'excellence dans tous les aspects de notre travail». Sur sa page Facebook, Naftal souligne que «cette année, notre pavillon avait un design

unique et innovant, mettant l'accent sur les technologies modernes et la durabilité environnementale dans les moindres détails, tout en maintenant un équilibre parfait entre beauté et technologie».

CORÉE DU SUD

LE PARLEMENT DESTITUE LE PRÉSIDENT YOON

Les députés sud-coréens ont destitué samedi le président Yoon Suk Yeol, après sa tentative d'imposer la loi martiale. Le président de la chambre, Woo Won-shik, a annoncé le résultat du vote: 204 voix pour la destitution, 85 contre, 3 abstentions et 8 bulletins invalides. La motion de destitution devait recueillir au moins 200 voix sur 300 pour passer. L'opposition, qui dispose de 192 députés, a donc réussi à faire basculer dans son camp 12 des 108 élus du Parti du pouvoir au peuple (PPP), la formation de M. Yoon. Le président est désormais suspendu, dans l'attente de la validation de sa destitution par la Cour constitutionnelle sous 180 jours. Le Premier ministre Han Duck-soo assure l'intérim. Si la destitution est validée, une élection présidentielle anticipée aura lieu sous 60 jours. Le président de la Cour, Moon Hyung-bae, a promis "une procédure rapide et juste" et a convoqué les autres juges pour une première réunion lundi matin. Yoon Suk Yeol avait décidé, dans la nuit du 3 au 4 décembre, d'instaurer la loi martiale, une première en plus de quatre décennies dans le pays, et d'envoyer l'armée au Parlement pour essayer d'empêcher les députés de se réunir. Dans un hémicycle cerné par les forces spéciales, les parlementaires avaient tout de même réussi à tenir une séance d'urgence et à voter un texte réclamant l'abolition de la loi martiale, auquel le président avait été constitutionnellement obligé d'obéir.

3^e SEMI-MARATHON NATIONAL DES ZAËTCHA, À BISKRA

490 COUREURS SUR LA LIGNE DE DÉPART

La 3^e édition du semi-marathon national des Zaatcha, organisé samedi à Tolga (4 km à l'ouest de Biskra), réunit 490 athlètes dans les catégories masculine et féminine issues de différentes régions du pays. Le vice-président de la ligue d'athlétisme de la wilaya de Biskra, Razkallah Lebgil, a précisé à l'APS, en marge du coup d'envoi de la course, que 490 athlètes, dont 18 coureuses des différentes catégories d'âge, représentant 36 wilayas, ont pris part à la compétition. Il s'agit, a-t-il souligné, de 141 coureurs seniors et de 153 coureurs vétérans, en plus de 122 autres de la catégorie "vétérans-2" et de 74 coureurs de la catégorie "vétérans-3". Le parcours, d'une distance de 11 kilomètres, est tracé en aller-retour depuis le complexe sportif de Tolga, en passant par l'ancien noyau de la commune de Lichana, le village archéologique de Farfar et le centre-ville de Tolga, a expliqué M. Lebgil. Le semi-marathon national de Zaatcha est conjointement organisé par la ligue de wilaya d'athlétisme et la direction de la jeunesse et des sports (DJS), avec la participation de l'assemblée populaire de wilaya.

